

PROCÈS DU MAIRE DE DAKAR PRÉVU CE JEUDI

Le renvoi se précise



P. 3

Me Khoureychi Ba : “Le tribunal n’a pas connaissance du dossier, tout comme la défense. Car, nous avons été cités à 5 jours du procès”.

Les avocats de Khalifa Sall “traduisent” le juge Samba Sall devant la Cour suprême et l’UMS.

PTIP 2018 - 2020

Dakar se taille la part du lion

• Les explications du MEFP



P. 6, 7

KAFFRINE - DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le rôle mitigé des femmes



Mairie de Kaffrine

P. 4, 5

REPORTAGE - VOL DE NUIT À L'AIBD

Le syndrome de Senghor guette Blaise



P. 8

DIFFÉREND AVEC SON BAILLEUR

Cheikh Amar livre sa part de vérité



P. 2

EXPULSÉ PAR LE JUGE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE LOYER

Cheikh Amar livre sa part de vérité



Cheikh Amar

Le juge des référés a prononcé, hier, une ordonnance d'expulsion contre le milliardaire Cheikh Amar, attiré en justice pour défaut de paiement de loyer. Un commandement d'assignation en expulsion a été servi au patron d'Amar Group Holding Sa. L'homme d'affaires avait, depuis janvier 2017, conclu un bail portant sur un immeuble sis aux Almadies avec la nommée F. S., sénégalaise établie à l'étranger. Le prix du loyer mensuel a été fixé à 8 800 000 F Cfa. Pour les premiers mois, tout se déroulait très bien, selon la plaignante, M. Amar respectant toujours ses échéances. Mais depuis le mois d'octobre, les relations entre Cheikh et son bailleur ont commencé à se détériorer. Le

locataire n'arrivant plus à honorer ses engagements vis-à-vis de son bailleur qui, après plusieurs relances restées infructueuses, a saisi un huissier pour constater ses manquements contractuels. D'où la procédure de résiliation du contrat introduite par les représentants de la plaignante devant le tribunal d'instance de Dakar.

En tout, F. S., représentée par le cabinet Guédél Ndiaye, réclame à l'homme d'affaires le montant de 26 400 000 F Cfa, soit l'équivalent de trois mois de loyer.

Me Khassimou Touré : "On n'expulse pas une personne déjà sortie"

Avocat de Cheikh Amar dans cette affaire, Me Khassimou

Touré est monté au créneau pour livrer la part de vérité de son client. Il dit : "On n'expulse pas une personne déjà sortie, car le locataire a quitté les lieux depuis le début du mois." Mieux, d'après Me Touré, l'homme d'affaires a toujours payé jusqu'au dernier trimestre. Aussi, à l'en croire, l'immeuble n'était pas fonctionnel, car il y avait des fuites d'eau et des problèmes d'étanchéité. De ses explications, il ressort que la propriétaire a refusé un procès-verbal portant sur l'évaluation de l'état des lieux de façon contradictoire. Donc, souligne avec insistance la robe noire, "ce n'est pas un problème de 25 millions, mais c'est une question de principe, car comment Cheikh Amar, qui a des cités, des immeubles, peut-il avoir des problèmes de loyer ?". Très furieux contre la requérante, Me Touré l'accuse d'avoir entraîné M. Amar dans la boue en portant l'assignation dans la presse. "C'est ce que j'ai déploré devant le tribunal. J'ai dit qu'il faut que le chantage et la pression cessent. Je suis le conseiller de Cheikh Amar et j'ai une liste de personnalités qui lui doivent des centaines de millions, mais on ne l'a jamais entendu verser dans le débailage parce qu'il respecte les citoyens", fulmine Me Touré. ■

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



Pr Ismaïla Madior Fall

Le nouveau directeur de l'Administration pénitentiaire, le colonel Jean Bertrand Bocandé, a été installé dans ses fonctions hier. Les agents ont profité de la passation de service pour faire part de leurs doléances au successeur du colonel Daouda Diop. L'inspecteur Aliou Ciss a étalé les attentes de ses collègues à l'endroit du nouveau Dap à qui ils promettent d'accompagner dans sa mission. Leurs préoccupations ont pour noms : construction de nouvelles prisons, renforcement des effectifs et vote du projet de loi portant revalorisation du statut du personnel. Sur ce dernier point, le Garde des Sceaux a confié qu'un projet de loi modifiant la loi n°72-23 du 19 avril 1972 a été transmis aux autorités compétentes. Le professeur Ismaïla Madior Fall a également soutenu qu'"un système intégré de gestion du greffe des établissements pénitentiaires est en

phase de déploiement dans les autres régions de l'intérieur du pays". Par rapport à l'effectif, le ministre a rappelé qu'au total, 528 agents pénitentiaires, tous grades confondus, ont été recrutés entre 2016 et 2017, sans compter l'ouverture du nouveau concours en début 2018 qui permettra de recruter 300 agents.

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE (SUITE)

Si des doléances ont accueilli le colonel Bocandé, des éloges ont accompagné son prédécesseur dont le travail a été salué. Le porte-parole des agents a mis à l'actif du colonel Daouda Diop la boulangerie de la réinsertion, la construction et l'équipement d'un grand atelier de bois au camp pénal de Koutal et d'un quartier de haute sécurité pour les présumés terroristes à la prison de Liberté VI... Quant au nouveau Dap, il a pris l'engagement de mettre tout en œuvre pour travailler à la création d'un environnement propice aux innovations et répondre aux énormes exigences du moment. "Aujourd'hui, les défis qui nous interpellent sont urgents, nombreux et complexes. De grands chantiers nous attendent et je suis conscient de l'ampleur de mes nouvelles responsabilités. Mais c'est tous ensemble que nous les relèverons avec succès et arriverons à bâtir une administration de nos rêves au service de la nation", a déclaré le colonel Bocandé. Avant de conclure : "Notre démarche sera inclusive. Nous travaillerons en partenariat

étroit avec les autres services de l'Etat, pour améliorer qualitativement la vie carcérale."

ASSASSINAT

Pour avoir tranché la gorge de Vieux Kâ, Daouda Sow a été condamné, hier, à 20 ans de travaux forcés par la Chambre criminelle du tribunal de grande instance de Louga. Les faits remontent le 11 mai 2016 à Deck Vott, village situé à 6 km de la commune de Dahra. Le meurtrier avait trouvé sa victime endormie et lui a asséné un coup de coupe-coupe. Leur différend lié à une affaire de femme a tourné au vinaigre. Auparavant, Vieux Kâ avait tabassé Daouda Sow dans la brousse. Pour laver l'affront, ce dernier, à qui son patron avait demandé de retourner à Thiéyène, dans le département de Louga, est revenu vers 23 h. Muni d'un coupe-coupe, il s'est rendu au campement où logeait Vieux Kâ et lui a asséné un violent coup qui lui a tranché la gorge. Après son forfait, Daouda Sow a pris la clé des champs avant d'être intercepté sur la route de Louga en possession de l'arme tachetée de sang. Si à l'enquête il a avoué les faits, hier, à la barre, l'accusé âgé de 20 ans a soutenu qu'il a voulu se défendre. Car, dit-il, Vieux Kâ, après s'être réveillé, a voulu le tuer. Ses propos n'ont pas convaincu le parquet. La défense a sollicité des circonstances atténuantes, eu égard à la jeunesse de l'accusé. Mais, après délibéré, Daouda Sow a écopé de 20 ans de travaux forcés et d'une amende de 5 millions à verser à la partie civile.

DRAME DE DEMBA DIOP

Les choses bougent dans l'instruction du dossier du drame de Demba Diop. Hier, le Doyen des juges a entendu le directeur du stade ainsi que les présidents des clubs du Stade de Mbour et de l'Us Ouakam. Le juge Samba Sall veut ainsi élucider ce drame survenu le 15 juillet dernier, lors de la finale de la Coupe de la Ligue opposant ces deux équipes. Lors de cette finale, l'effondrement d'un pan de la tribune découverte avait causé la mort de 8 personnes et fait 102 blessés. Grâce à des vidéos, dix supporters de l'Us Ouakam ont été arrêtés quelques semaines après et inculpés pour association de malfaiteurs, meurtre et coups et blessures volontaires avec des incapacités temporaires de travail. Le président des supporters de l'Uso est accusé de recel de malfaiteurs, car les éléments de la Division des investigations criminelles lui reprochent d'avoir refusé de dénoncer les personnes identifiées sur les vidéos.

PETITE ENFANCE

"La nutrition adéquate, un intrant de qualité pour le développement de la petite enfance". C'est le thème de la 10e édition de la Semaine nationale de la petite enfance et de la case des tout-petits lancée hier à Fatick par le ministre des Sports. A l'occasion, Matar Ba a fait savoir que la petite enfance occupe une place de choix dans la politique du gouvernement. "La qualité est une composante affirmée dans les documents stratégiques du système éducatif sénégalais à travers le Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence dénommé Paquet... Dans le sous-secteur de la petite enfance, le volet nutrition constitue une action clé pour améliorer la qualité de l'apprentissage et, par ricochet, le développement harmonieux des plus petits", a-t-il soutenu. Pour la représentante de l'Unicef, Laylee Moshiri, le thème de cette année est d'une grande pertinence pour la structure qu'elle représente. "Avec une nutrition adéquate, les enfants renforcent leur développement physique et c'est un investissement pour l'avenir. L'amélioration de la nutrition est un moyen pour réduire considérablement la mortalité infantile, car cela renforce leur système immunitaire et permet de faire face aux infections", a souligné Mme Moshiri. Quant aux enfants, ils ont égayé le public avec des pièces de théâtre. La directrice de la Case des tout-petits, Thérèse Faye Diouf, a été félicitée et remerciée par les autorités pour toutes les actions initiées au bénéfice de l'enfance.

VILLE DE RUFISQUE

"La ville de Rufisque risque de mourir d'une belle mort". C'est l'alerte lancée par son maire et son équipe, au constat des différents projets structurants qui poussent à sa périphérie. Daouda Niang qui, comme la plupart des Sénégalais, a atterri pour la première fois, tard dans la nuit du lundi à l'aéroport international Blaise Diagne, en a profité pour faire une communication. "Il faut sauver Rufisque en tant que ville ancienne", a-t-il déclaré. Se disant très inquiet du sort qui est en train d'être réservé à la vieille cité, le premier magistrat de

Rufisque a lancé : "Le puzzle qui s'est structuré au niveau de ce département me laisse un peu inquiet, étant donné que Dakar va continuer à être le centre du point de vue de l'activité économique, politique et sociale, et qu'à Rufisque nous nous retrouvons entourés, éclatés et divisés par des infrastructures comme le Ter, l'autoroute à péage et des problèmes de mobilité."

VILLE DE RUFISQUE (SUITE)



Daouda Niang

En somme, l'édile ne comprend pas que Rufisque ne bénéficie pas de toutes ces infrastructures. "Si les investissements continuent à contourner Rufisque, nous risquons d'être "une ville dortoir" ou pire "un dépôt" ou "bidonville", a fustigé Daouda Niang qui estime que cette situation "grave" mérite toute l'attention des fils de la ville. "Je voudrais que les Rufisquois prennent un peu au sérieux le devenir de leur ville. Il faut arrêter ces questions de politique politicienne et arrêter de s'autodétruire, alors qu'ailleurs les gens sont en train de mettre les outils qu'il faut pour le développement de leur commune... Sinon, nos petits-fils auront beaucoup de maux", a-t-il fait comprendre. Tout en plaidant pour l'élaboration d'un programme spécial pour Rufisque, l' élu local lance un appel au président de la République afin que la vieille cité ne meure pas d'une belle mort.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général : **Mahmoudou Wane**
Directeur de publication : **Ibrahima Khalil Wade**
Rédacteur en chef : **Gaston Coly**
Secrétaire de la Rédaction : **Assane Mbaye**
Grands Reporters : **Babacar Willane & Mahmoudou Wane**
Chef de Desk Société : **Fatou Sy**
Chef de Desk Sports : **Adama Coly**
Chef de Desk Culture : **Bigué Bob**

Rédaction :
Louis Georges Diatta, Viviane Diatta,
Mame Talla Diaw, Aida Diène,
Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam,
Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : 33 868 47 17
Impression : **AFRICA PRINT**

AFFAIRE DE LA CAISSE D'AVANCE DE LA MAIRIE DE DAKAR

Khalifa Sall et Cie proches du renvoi...

C'est après-demain jeudi que le procès de l'affaire de la caisse d'avance de la mairie de Dakar doit se tenir. Mais Khalifa Sall et ses sept co-inculpés risquent d'être renvoyés pour plusieurs raisons.

FATOU SY

Le parquet n'a pas trainé les pieds pour la tenue du procès de Khalifa Sall et ses co-prévenus inculpés pour détournement de deniers publics consécutif à la gestion de la caisse d'avance de la mairie de Dakar. Car, 24 heures après la délivrance d'une ordonnance de renvoi par le Doyen des juges, au bout de 9 mois d'instruction, le maître des poursuites a enrôlé l'affaire. Elle sera jugée à l'audience de jeudi prochain 14 décembre de la deuxième Chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Dakar.



Mais si les inconditionnels de Khalifa Sall applaudissent et nourrissent l'espoir de voir enfin leur mentor être édifié sur son sort, ils risquent de déchanter, jeudi. Cette déception est liée au fait qu'il y a de fortes chances que le procès soit renvoyé. Comme il est de coutume lorsqu'un dossier

soit présente. Il pourrait s'agir des témoins que la défense et/ou le parquet ou même le tribunal voudra faire comparaître pour la manifestation de la vérité.

Le volume du dossier ainsi que la configuration de la salle sont également une source de renvoi. En fait, c'est un secret de polichinelle de dire que ce procès va drainer du monde et la salle 3 où se tient l'audience ne pourra pas contenir la foule. Sans compter que Khalifa Sall doit comparaître avec sept autres prévenus. Il s'y ajoute que ce n'est pas le seul dossier inscrit sur la feuille d'audience. Par conséquent, les avocats ne manqueront pas de solliciter un renvoi pour une audience spéciale. Histoire de mieux plaider.

Tous ces éléments laissent croire que les chances de la tenue du procès sont minimales pour la date indiquée. Ce que confirme Me Cheikh Koureychi Bâ du collectif des avocats de Khalifa Sall. D'après lui, le

dossier n'est même pas en état d'être jugé jeudi. "Ils ont résumé plusieurs étapes en une seule, mais il est évident que l'affaire n'est pas en état. Le tribunal n'a pas connaissance du dossier, tout comme la défense. Car nous avons été cités à 5 jours du procès. Au lieu de 48 heures, les assignations à comparaître sont remises le même jour que l'ordonnance de renvoi. C'est du jamais vu !", déplore la robe noire.

Me Ba d'avancer comme autre motif de renvoi la convocation de témoins et renseigne, à cet effet, que les conseils des prévenus en comptent faire comparaître au moins trois. "Nous sommes en train de confec-

tionner la liste des témoins. Mais c'est sûr que nous comptons citer au moins les ex-maires Pape Diop et Mamadou Diop ainsi qu'un ancien percepteur", a-t-il soutenu. Aussi, à en croire notre interlocuteur, la défense doit non seulement préparer sa plaidoirie, mais elle risque également de se renforcer car, renseigné-t-il, certains avocats attendent toujours la clôture de l'information pour se constituer. Enfin, confirme le conseil, "pour un dossier aussi volumineux, seule une audience spéciale permet de le juger".

Du côté des conseils de l'Etat, l'on se dit prêt à plaider jeudi, quelles que soient les conditions. "Seul le tribunal peut dire si le dossier est en état. En tout cas, s'il le retient, nous sommes prêts", a fait savoir Me Baboucar Cissé. Et d'ajouter : "Que le procès se tienne à Bercy ou dans une salle individuelle, nous sommes disposés à plaider et nous n'avons aucun témoin à faire comparaître, car nous n'en voyons pas l'utilité." ■

...Ses avocats "traduisent" le juge Samba Sall devant la Cour suprême et l'Ums

La manière dont le Doyen des juges a conduit l'instruction du dossier de la caisse d'avance de la mairie de Dakar n'agrée pas les avocats des inculpés dans cette affaire. Les conseils de Khalifa Sall accusent Samba Sall de violer les droits de la défense et la dignité de l'avocat. Ils ont saisi la Cour suprême et l'Union des magistrats sénégalais (Ums) à cet effet.

F. SY

Le collectif des avocats de Khalifa Sall est très remonté contre le Doyen des juges, à cause de la manière dont celui-ci a mené l'instruction du dossier de la caisse d'avance de la mairie de Dakar. Il accuse le magistrat instructeur de "faits graves de violation des droits de la défense et de la dignité de l'avocat". Les robes noires s'en sont plaintes à travers des correspondances adressées au président de l'Union des magistrats sénégalais (Ums), au procureur général près la Cour suprême et au premier président de ladite cour. Parmi les griefs portés à l'endroit du juge Samba Sall, il y a "le refus de désignation d'expert et de refus d'audition de personnes". A ce propos, les conseils du maire de Dakar rappellent avoir, le 5 avril 2017, déposé une demande d'expertise "tendant à obtenir la réalisation d'actes d'instruction complémentaires nécessaires à la pleine manifestation de la vérité".

A les en croire, le Doyen des juges a longtemps ignoré cette demande au point qu'ils ont dû, le 26 octobre 2017, la renouveler sous forme de requête. "Le magistrat instructeur a continué à ignorer la demande et, percevant un empressement manifeste pour clôturer l'instruction, nous avons été conduits à lui adresser, le 30

novembre 2017, une lettre ayant pour objet de notifier notre opposition au prononcé, en l'état, d'une ordonnance de règlement", poursuivent-ils tout en soulignant que "malgré tout cela, le Dji a rendu, le 4 décembre dernier, une ordonnance de refus notifiée le 7 décembre".

Ce qui irrite davantage la défense, c'est le fait que le juge ait rendu une ordonnance de renvoi de leur client et de ses co-inculpés devant le tribunal correctionnel, bien qu'elle ait fait appel. "Ce faisant, le juge d'instruction a commis une violation des droits de la défense d'une gravité exceptionnelle", dénoncent les conseils qui citent l'article 149 du Code de procédure pénale. Celui-ci dispose expressément que "lorsque le juge d'instruction estime ne pas devoir faire droit à une demande d'expertise, il doit rendre une ordonnance motivée, qui est susceptible d'appel dans les formes et délais prévus aux articles 179 et 180".

Compte tenu de cette disposition, la défense considère que le délai d'appel contre une décision du Ji rejetant une demande d'expertise est donc de 5 jours. Mieux, étant entendu que "la loi donne à l'inculpé le droit de relever appel, et donc de faire réexaminer par la chambre d'accusation", Me Ciré Clédor Ly et ses confrères estiment que Samba Sall "ne peut pas priver

l'inculpé d'un droit essentiel qui lui est reconnu, clôturer l'information et rendre, en l'espèce, une ordonnance de renvoi, tant que le délai d'appel n'a pas expiré et, a fortiori, au mépris d'un appel régulièrement formé". Selon eux, le juge "a agi de façon froide et délibérée" car, soutiennent-ils, "par notre lettre du 30 novembre 2017, nous lui avions rappelé les dispositions de l'article 149 du Code de procédure pénale, qu'il n'ignore d'ailleurs pas, et nous lui avons formellement notifié l'appel que nous avons formulé contre son ordonnance de rejet du 4 décembre 2017". Pis, d'après les avocats du maire de Dakar, ils ont adressé une lettre au magistrat instructeur, mais le greffier leur a opposé un refus de recevoir la correspondance au motif que le cabinet d'instruction était dessaisi.

Ainsi, à leurs yeux, le juge "a, de façon délibérée, gravement violé les droits de la défense" et que le refus de recevoir une correspondance porte atteinte à la dignité de leur profession.

"Nous avons nettement perçu, dans cette affaire, une volonté claire de faire obstruction à notre profession", concluent les conseillers de Khalifa Sall. Aussi, espèrent-ils obtenir gain de cause devant leurs différents destinataires, notamment l'Ums et la Cour suprême. ■

ACCUSÉE D'AVOIR DONNÉ LA MORT À SON BÉBÉ La femme de l'émigré blanchie après 2 ans d'incarcération

La Chambre criminelle de Kolda a prononcé, vendredi dernier, l'acquittement en faveur de Hothia Mballo, une femme de 22 ans placée sous mandat de dépôt, il y a deux ans, pour infanticide. Mariée à un émigré, l'inculpée était accusée d'avoir tué son nouveau-né issu de relations adultérines.

À l'annonce de son acquittement vendredi dernier par la Chambre criminelle du tribunal de grande instance de Kolda, Hothia Mballo ne pouvait pas cacher sa joie. Elle a applaudi devant la barre, avant de montrer ses deux mains (voir photo) comme pour dire : "Regardez, mes mains sont propres. Elles ne sont pas tachetées de sang." En fait, cette épouse d'émigré est blanchie, mais elle est également libre car, il y a deux ans, précisément en décembre 2015, elle a été placée sous mandat de dépôt pour infanticide, après avoir été accusée d'avoir tué son bébé né au bout de six mois de grossesse.

Ainsi, Hothia Mballo retrouve les siens, dans la commune de Kandia. Une localité située dans le département de Vélingara, à l'est de la région de Kolda où elle a été cueillie le 7 décembre 2015 par des éléments de la brigade de gendarmerie de Vélingara.

Mon mari restait 6 à 7 mois pour m'envoyer 10 000 à 15 000 F Cfa

Les gendarmes avaient été informés, par une autorité de Kandia, d'un cas d'infanticide. L'informateur indiquait aux pandores que Hothia Mballo avait donné naissance à un bébé qu'elle aurait tué et enterré derrière sa case. Les pandores, accompagnés des sapeurs-pompiers ont, après exhumation, découvert un corps qui était déjà en état de putréfaction. D'après les éléments de la procédure, l'inculpée a agi de la sorte pour éviter l'humiliation d'avoir un enfant adultérin, puisque son mari était émigré en Libye. Cependant, depuis l'enquête préliminaire jusqu'à la barre de la chambre criminelle, en passant par le juge d'instruction, Hothia Mballo a toujours soutenu qu'elle a mis au monde un bébé mort-né. "J'ai accouché à six mois. Après l'accouchement, le bébé n'a pas crié, ni bougé jusqu'au petit matin. Alors j'en ai déduit que j'avais mis au monde un enfant mort-né", s'est défendue l'accusée à la barre. Poursuivant sa narration des faits, elle a révélé que c'est aux environs de 6 h-7 h qu'elle a décidé d'enterrer "le corps", sans informer sa famille.

A la question de savoir pourquoi elle a procédé seule à l'inhumation du bébé, Hothia Mballo a rétorqué : "Cela faisait quatre ans que mon mari était allé en Libye et je suis restée avec mes cinq enfants. Il pouvait rester 6 à 7 mois avant de m'envoyer parfois 10 000 à 15 000 F Cfa. Cet argent ne couvrait même pas mes besoins et ceux de mes enfants." L'accusée de poursuivre ses explications : "Mais aussi, depuis son départ, ses parents ne se sont jamais préoccupés de ma situation. Ils ne cherchaient même pas à savoir si je mangeais ou si mes enfants étaient en bonne santé. On se regardait en chiens de faïence. C'est ce qui m'a poussé à enterrer mon enfant seule."

Mais les arguments et déclarations de la dame ont été battus en brèche par le procureur. Pour le maître des poursuites, il y a effectivement infanticide car, a-t-il argué, "le certificat de genre de mort atteste que le bébé est mort par asphyxie. Donc, cela veut dire qu'il était bel et bien vivant au moment de sa naissance". Fort de ces arguments, il estime que Hothia Mballo mérite une sanction pénale puisqu'elle "a abrégé la vie de son enfant qui n'a pas demandé à venir au monde". Pour la répression, il a requis 5 ans de travaux forcés.

Mes Prosper Djiba et Kaoussou Bodian ont soutenu que leur cliente ne mérite pas cette peine, du fait qu'il y a un doute sur le certificat de genre de mort. Ils ne sont pas convaincus de sa fiabilité, dans la mesure où il manque des indications sur le médecin qui l'a établi. "On ne sait pas s'il est un pédiatre, un chirurgien, un pharmacien ou un ambulancier, ont-ils martelé tour à tour. Aussi, considèrent-ils que "l'état de décomposition du cadavre du bébé ne peut pas permettre au médecin de produire un certificat de genre de mort fiable". A leurs yeux, rien ne pouvait prouver que l'enfant était en vie et que leur cliente devait plutôt être poursuivie pour infraction à la loi sur l'inhumation sans autorisation administrative et non infanticide.

Dans son délibéré, la chambre est allée au-delà en acquittant Hothia Mballo à l'issue du procès. ■

EMMANUEL BOUBA YANGA (KOLDA)

KAFFRINE - DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les femmes du Ndoucoumane se perdent dans la division

Présentes, oui, mais pas forcément décisives. La participation des conseillères municipales de Kaffrine dans la gouvernance locale reste mitigée. Malgré leur nombre important dans le conseil municipal, elles n'arrivent pas à inscrire leur priorité dans le budget de la mairie. Cette enquête a été réalisée en partenariat avec l'Institut Panos.



Khady Thiall

■ BABACAR WILLANE

Māimouna Cissé se lève brusquement. Elle entre dans sa chambre et en sort moins d'une minute après, documents à la main. "Je ne sais pas lire, mais je garde les papiers. Voici ce qu'on nous a donné le jour du vote du budget." Conseillère municipale de Kaffrine, sa réponse résume à suffisance le niveau de participation des femmes dans la gouvernance de la localité. L'intérêt est certain pour la tâche. La participation est massive. Mais l'influence dans les débats reste faible.

En fait, les Kaffrinoises ont encore du mal à comprendre les enjeux du développement local et à s'impliquer de manière décisive.

Kaffrine compte 56 conseillers municipaux. Selon Benoît Ndione, proche collaborateur du maire Abdoulaye Willane, la parité y est parfaite et la présence des femmes conséquente. "Elles sont parfois plus nombreuses que les hommes, aux sessions du conseil municipal", affirme-t-il. Khady Thiall, Patritia Kantoussan et Ndèye Oumy Mbaye, toutes conseillères membres du camp au pouvoir, se disent satisfaites de la place qui leur est accordée dans la gestion des affaires de la cité, parce qu'impliquées dans tout ce qui se fait. "Nous avons notre mot à dire. Et, lors des débats d'orientations, nous donnons notre avis", affirme Khady Thiall. "En tant que femmes, nous exprimons nos priorités", renchérit Patritia Kantoussan. Toutes trois se félicitent du fait qu'à chaque fois, des réponses sont apportées à leurs préoccupations.

Leurs affirmations sont cependant balayées d'un revers de main par les opposants. Les six conseillères municipales membres ou proches de l'opposition ont le même mot : les femmes ne sont pas écoutées par

l'équipe dirigeante. Parmi elles, Seynabou Ndao. Membre du Parti socialiste, la formation politique du maire, elle est en froid avec ce dernier à qui elle balance : "Nous ne nous voyons pas dans ce budget. Il n'y a aucune ligne pour aider les femmes. Je suis à mon deuxième mandat. Chaque année, je me bats pour la même cause, sans succès. Quiconque vous dit que les femmes sont prises en compte exprime une position partisane", peste-t-elle.

Silhouette longiligne, 60 ans révolus, Sokhna Ndao, plus connue sous le nom de "Mbathie Ndao", enfonce la même pédale. "Quand vous n'êtes pas du même parti, on ne vous écoute pas". La voie basse, le débit lent, elle évoque l'exemple de la constitution des commissions municipales. Vu son âge et l'intérêt qu'elle accorde à la question religieuse, elle avait demandé à être cooptée dans la commission Religion. Marraine d'une école coranique, elle pensait pouvoir y plaider pour une meilleure attention pour l'éducation islamique. Convoquée une première fois pour convoquer de l'aide à une famille religieuse, elle a vu, au retour de la mission, le président de la commission leur fait comprendre que les "conseillers de Willane" devraient désormais se concerter davantage. Membre de l'Apr, elle a tenu, souligne-t-elle, à préciser qu'elle n'est pas conseillère de Willane, mais "plutôt d'Abdoulaye Seydou Sow" (sic). "Depuis ce jour, on ne m'a plus convoquée. Je ne sais plus ce qui se fait dans les instances", regrette-t-elle.

"Si ce que je dis ne sert à rien, je préfère me taire"

A force d'avoir le sentiment que leur parole ne vaut pas grand-chose, certaines conseillères en sont arrivées à opter pour le silence. "Si ce que je dis ne sert à rien, je préfère me taire plutôt que de me disputer avec mes collègues. Après tout, nous sommes tous des parents", se résigne Māimouna Cissé. Membres de l'opposition, elles se plaignent d'être regardées d'un air désapprobateur par les "femmes du maire", lorsqu'elles prennent la parole en conseil. Mais les partisans de Willane s'en défendent et revendiquent une gestion inclusive (voir interview).

Au-delà des appartenances politiques, la mairie de Kaffrine connaît un manque de leadership et de conscience politique féminine. En dehors de Mata Sy Diallo, l'histoire politique de la ville se conjugue au masculin. Les femmes y sont nombreuses et engagées, mais elles peinent à s'affirmer. Toujours confinées aux seconds rôles, leur action politique est plutôt orientée vers la

recherche de financement pour leurs groupements au détriment du positionnement. Ainsi, leur ascension politique dépend plus du bon vouloir des hommes que de leur capacité à s'émanciper.

"Les femmes restent dans leur coin, elles écoutent si elles ne dorment pas"

Cette dépendance se reproduit dans la gestion de la mairie. A titre illustratif, le premier et le deuxième adjoint au maire sont tous des hommes. Et pourtant, le décret d'application de la loi sur la parité, en son article 2, est clair : "Les conseils régionaux, municipaux et ruraux ainsi que leurs bureaux et commissions ; l'assemblée, son bureau et ses commissions ; le Sénat, son bureau et ses commissions ; le bureau du congrès du Parlement ; le bureau du Conseil économique et social et ses commissions sont tous soumis à la parité."

Outre leur faible présence dans les instances de décision, les femmes ne marquent pas non plus les débats d'orientation à Kaffrine. "La discussion se fait entre les hommes et pas avec les femmes", affirme Māimouna Cissé. "Elles restent dans leur coin, écoutent si elles ne dorment pas, votent puis retournent chez elles", confirme Sokhna Ndao dite "Mbathio". "Nombre d'entre elles ont un complexe. Elles pensent qu'elles seront blâmées si elles disent des choses, et préfèrent se taire", renchérit Astou Diagne, membre du Grand parti. Au finish, il n'y a que des hommes (Mamadou Ndao, Abdou Aziz Seck, Ndème Ndiaye...) qui sont cités comme étant les vrais tenants du flambeau de l'institution municipale.

Pour Astou Diagne, "les conseillères feraient mieux de parler davantage pour être rectifiées en cas de besoin et s'améliorer au fil du

temps". Pour l'heure, lorsqu'elles parlent, note le conseiller Abdou Aziz Seck, "c'est pour féliciter le maire, lui montrer qu'elles sont derrière lui pour porter la réplique à un adversaire". La nécessité d'une meilleure formation pour la maîtrise et la prise en compte des enjeux du développement local se fait ainsi sentir. Lors du vote du budget de la mairie, par exemple, il est prévu une ligne pour les associations. Mais l'argent destiné à toutes les organisations, y compris aux femmes, va plutôt vers le mouvement "navétane". "Les Asc réclament leur subvention. Est-ce que les femmes le font ? Je ne le crois pas. Et si elles ne disent rien, ceux qui revendiquent seront servis", fait remarquer Abdou Aziz Seck.

Majorité d'illettrées

Si les conseillères municipales de Kaffrine peinent à influencer sur la gestion de la ville, c'est aussi parce qu'elles souffrent d'un déficit de niveau dans la gouvernance locale. L'écrasante majorité des femmes de l'équipe municipale n'a pratiquement pas "fait l'école", face à une administration dont les actes sont posés en français. "Le maire a eu une idée politicienne de mettre des analphabètes pour ne pas être dérangé", dénonce Abdou Aziz Seck. Mais il est difficile de croire que cette pratique soit une exclusivité du maire. Les profils de femmes de l'opposition indiquent aussi que si la majorité avait été autre, la réalité resterait la même. En fait, les femmes qui s'investissent dans la politique à Kaffrine sont pour l'essentiel des illettrées. En 2011, le ministre de l'Éducation, présidant un comité régional de développement (Crd), avait indiqué que Kaffrine avait le plus faible taux brut de scolarisation (Tbs) du pays avec 48 %, pendant que la moyenne nationale était de 94,5 %. Le taux d'achèvement y était de 24 % en 2010.

Le ministère de la Femme plutôt que la mairie

A Kaffrine, qu'on soit de la majorité ou de l'opposition, la principale attente reste la même : l'aide financière. Viennent ensuite l'éclairage public et l'accès à l'eau. La responsabilisation est rarement évoquée. Mais ces besoins partagés par les femmes n'ont pas donné naissance à une synergie d'action. Elles n'ont jamais réussi à amener la municipalité à dégager une ligne pour elles. "Je n'ai jamais vu une enveloppe pour les femmes, regrette Astou Ba. C'est aussi parce qu'elles ne sont pas unies". Cette enseignante reste malgré tout convaincue que si la proposition était faite à Abdoulaye Willane, il aurait accepté. Des propos qui, mis

à côté de ceux de Seynabou Ndao, montrent à suffisance l'absence d'une action concertée chez les femmes.

Le regroupement des femmes forestières a pourtant une fois été pris en compte. Selon sa présidente Adja Fili Traoré, c'était il y a deux ou trois ans. Le maire leur avait accordé une subvention sur leur demande, parce qu'elles avaient un problème de budget. Mais depuis lors, ces femmes qui ont été formées et appuyées par l'administration forestière dans la production de pépinière, le reboisement et le suivi, n'ont pas renouvelé leur demande. Considérant le maire comme un amoureux de la nature, Mme Traoré ne doute pas un instant qu'en cas de sollicitation, il accèderait à leur requête.

Les proches d'Abdoulaye Willane lui trouvent d'office des excuses. "Le maire a un budget limité, l'Etat doit l'aider à avoir plus. Dans ce cas, il va



Ndèye Oumy Mbaye

nous financer", déclare Patritia Kantoussan. "Même s'il n'a pas la possibilité de nous financer à partir du budget, il sort l'argent de sa poche pour nous aider", ajoute Ndèye Oumy Mbaye. La logique partisane est manifeste. Elle divise les femmes politiques de Kaffrine. Mme Mbaye voudrait bien que la case foyer de la commune, dans un état assez regrettable depuis quelques années, soit réfectionnée. Mais plutôt que de mener le plaidoyer auprès du maire à qui revient la gestion des infrastructures, elle décrète d'office que son mentor n'en a pas les capacités et que ce travail revient au ministère de la Femme. "Nous les femmes, nous avons un ministère. C'est donc à lui de s'occuper des problèmes des femmes", déclare-t-elle avec beaucoup de conviction.

Avec la parité et la prise de conscience des responsabilités, les barrières commencent cependant à tomber. Il y a quelques mois, les femmes ont bénéficié d'une formation avec le Conseil sénégalais des femmes (Cosef). L'expérience a été appréciée. D'une interlocutrice à une autre, sans exception, les mêmes mots reviennent avec la même envie d'être accompagnées. "Nous avons beaucoup appris de cette expérience. Ça a été très intéressant ; nous avons besoin d'autres formations." Mais le chantier est encore vaste. ■



Patritia Kantoussan

BENOÎT NDIONE (CONSEILLER MUNICIPAL ET PROCHE COLLABORATEUR DU MAIRE)

“Nous avons une oreille très attentive aux propositions des femmes”

Outre le respect d'une parité parfaite, les femmes de la mairie de Kaffrine participent pleinement à la gestion de la municipalité. Leurs idées font aussi l'objet d'une attention particulière. L'affirmation est de Benoît Ndione, proche collaborateur du maire Abdoulaye Wilane.



Mairie de Kaffrine

PAR B. WILLANE

Quelle est la place des femmes dans la gestion de la municipalité ?

Je pense que la première chose à préciser, c'est que dans l'élection du conseil municipal, nous avons tenu compte de la parité qui est un aspect très positif. Cela veut dire 50 % hommes et 50 % femmes. Nous pensons que c'est une volonté manifeste, que ça soit du côté de l'Etat ou

de la commune, pour enfin donner à la femme toute la place qui lui revient de droit. Le deuxième point est la commission. Nous avons des présidents et présidentes de commission. Parfois, si nous n'avons pas de présidente de commission, nous avons alors une secrétaire pour que la femme soit bien représentée, et le député-maire est très sensible à cela. Dans les débats, je sens une très grande participation des femmes.

Nous avons deux femmes qui sont à leur deuxième mandat ; pour ainsi dire, elles sont rompues à la tâche. Elles font des propositions assez pertinentes. Et nous, on ne cherche pas à savoir qui est homme et qui est femme. Si la proposition est pour le bien de la communauté, on la prend en compte. En plus, le député-maire de Kaffrine est très sensible à cette question. Depuis deux ans, il a enclenché un processus, il y a eu une affirmation politique pour voir comment la femme peut participer amplement au niveau du conseil. C'est en relation avec le Cosef (Conseil sénégalais des femmes) que plusieurs rencontres ont été organisées sur le budget participatif sensible au genre pour voir comment la femme peut être renforcée dans ses capacités pour pouvoir mener amplement son rôle dans le conseil municipal et même dans les quartiers. Nous avons une oreille très attentive aux propositions des femmes.

Quel est essentiellement le contenu du message des femmes lors de leur intervention ?

Elles sont en train de se battre pour que la femme puisse avoir son

rôle dans le conseil. Ce sont des femmes qui sont trop imbues des réalités de Kaffrine. Beaucoup sont à leur deuxième mandat et quand nous sommes, par exemple, dans le débat d'orientation budgétaire pour le vote du budget, elles font des propositions très pertinentes, parfois même plus pertinentes que celles des hommes.

Quelles sont les priorités qu'elles expriment très souvent ?

Les priorités qu'elles expriment, c'est par rapport à la santé de la femme et de l'enfant. Il y a quelques mois, nous avons eu l'opportunité d'accueillir un représentant du ministère de la Femme pour mettre le focus sur la prise en charge maternelle et infantile. L'autre aspect, ce sont les groupements. Nous avons beaucoup de femmes qui se battent pour que l'Etat, en relation avec la commune, puisse donner les moyens pour s'assurer d'une certaine autonomie financière.

L'éclairage public est très souvent évoqué. Mais, apparemment, la mairie est impuissante face à la question...

Nous ne parlerons pas d'impuissance, mais comme on dit, ce sont des situations de circonstances. Le problème, c'est surtout pendant l'hivernage. Quand il y a trop de vent avec des pluies très fortes, des lampes sont généralement endommagées. Mais je ne pense pas que la commune soit impuissante. Nous avons budgétisé l'achat de lampes publiques qu'il faut remplacer. Cette année même, la mairie a recruté deux électriciens pour qu'ils puissent prendre en charge cet aspect.

La majorité des femmes n'ont pas effectué d'études poussées. N'est-ce pas un handicap à leur pleine participation à la gouvernance locale ?

Comme vous connaissez bien notre maire, il veut toujours que son message passe et pour cela, la langue de Molière et celle de Kocq Barma sont utilisées à la fois. Si vous participez au conseil, vous verrez qu'il utilise plus le wolof qu'une autre langue pour mieux faire comprendre ses messages. Parfois, quand vous parlez français, ce sont les femmes qui vous coupent pour vous demander de parler le wolof. Donc la langue ne constitue pas un problème.

Certes, elles pourront s'exprimer, mais la compréhension des enjeux, à un certain niveau, risque de poser problème, non ?

Pas du tout ! Nous avons un bon groupe. Certes, il y a certains (es) qui ne maîtrisent pas le français. Mais je le répète, nous n'avons pas d'analphabète. Le message passe toujours. ■

NOMINATION DE SAÏDOU NOUROU BA À LA TÊTE DU COMITÉ DE CONCERTATION SUR LE PROCESSUS ÉLECTORAL

L'opposition “significative” reste dubitative

Le nouveau président du Comité de concertation sur le processus électoral, Saidou Nourou Ba, devrait être installé aujourd'hui. Cependant, malgré la nomination de cette personnalité “neutre”, l'opposition dite significative qui, jusque-là, boycotte les concertations avec le gouvernement, reste dubitative sur le processus électoral.

HABIBATOU TRAORÉ

Le pouvoir est-il en train de tendre la perche à l'opposition, dans le cadre des concertations sur le processus électoral ? Tout semble l'indiquer avec le dernier acte posé par le chef de l'Etat. En effet, à la place du ministre de l'Intérieur Aly Ngouille Ndiaye, le président de la République a choisi une personnalité “neutre”, en l'occurrence l'ancien ambassadeur Saidou Nourou Ba, pour présider le Comité de concertation du processus électoral. L'installation du consultant en relations internationales et en élections devrait d'ailleurs être effectuée aujourd'hui. Seulement, l'opposition dite “significative” et qui avait décliné l'invitation du successeur d'Abdoulaye Daouda Diallo au lancement du dialogue politique, le 21 mai dernier, “minimise” cet acte posé par le gouvernement. Le député du parti Rewmi, par ailleurs membre de la coalition Mankoo Taxawu Senegaal, pense d'ailleurs

qu'il n'y a aucun changement.

Selon Déthié Fall, le nouveau président n'a pas en charge l'organisation des élections qui reste entre les mains d'Aly Ngouille Ndiaye, membre du parti au pouvoir. “Nous ne voulons pas d'une élection organisée par un militant de l'Alliance pour la République (Apr)”, précise le vice-président de la formation d'Idrissa Seck.

Le secrétaire national adjoint chargé des élections au Parti démocratique sénégalais (Pds) pense, pour sa part, qu'on ne peut pas juger a priori. Pour Maguette Sy, cette nomination ne veut rien dire. “Ce qui importe, c'est la volonté politique qui sera posée par le président de la République. Nous ne changerons pas sur les points que nous avons soulevés dans notre livre blanc, à savoir, entre autres, l'audit du fichier, le statut de l'opposition et son chef, des dispositifs qui pourraient amener à améliorer le processus électoral et rendre plus transparent le vote des Sénégalais”, a précisé le libéral. Ce dernier ajoute, en outre, “qu'il est



Saidou Nourou Ba

impensable, pour sa formation politique, de faire partie d'un atelier de travail qui cherche à cautionner un semblant de consensus et faire passer un coup d'Etat électoral”. Et ceci, poursuit-il, quelle que soit la personne choisie.

Toutefois, il précise que les chefs des partis membres de la Coalition

gagnante Wattu Senegaal vont se réunir aujourd'hui pour adopter une position.

De son côté, le leader du Fsd/Bj, membre de la coalition dirigée par Khalifa Sall, estime que la crédibilité de la personnalité choisie ne pose pas problème. Cheikh Bamba Dièye, qui s'était fait représenter à

la rencontre du 21 novembre dernier avant de la boycotter, pense que la priorité est ailleurs. Ainsi, il soulève les interrogations suivantes : “Est-ce que le président de la République est prêt à regarder son opposition comme étant une concurrence républicaine et à lui donner l'entièreté de ses capacités pour pouvoir faire valoir son offre ? Est-ce que le chef de l'Etat peut s'engager à ce qu'aucun opposant ne se retrouve en prison avant l'élection présidentielle ? Est-ce qu'il s'engage à ce que la transparence et la régularité puissent revenir dans le processus électoral ? Est-ce qu'il est prêt à un audit profond sur les cartes d'identité ?”

Problème de confiance

Ainsi, de l'avis de Déthié Fall, il n'est pas question de participer aux concertations tant que, précise-t-il, ces questions ne sont pas résolues. Il pense d'ailleurs qu'il y a un problème de confiance entre le président Sall et l'opposition, d'autant plus que “tous les engagements qu'il avait pris, lors de la rencontre du 1er décembre 2016 au palais, n'ont pas été respectés pour la plupart”. “Il faut qu'on nous traite comme de véritables partenaires. Si le premier dialogue n'a pas donné les fruits escomptés, sur quoi va-t-on se baser pour dire que la nouvelle va porter ses fruits ?”, s'interroge Cheikh Bamba Dièye ? ■

RATIONALISATION DU BUDGET, MASSE SALARIALE DES AGENTS DE L'ÉTAT...

L'opposition dénonce "les incohérences du Mefp"

Les disparités dans le fonctionnement du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (Mefp), la sincérité du budget, le franc Cfa et la dette publique ont été au cœur des débats, hier, à l'hémicycle. C'était lors du vote du budget dudit département.



Cheikh Bamba Dièye

AWA FAYE

Contrairement à certains départements, le vote du budget du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ne s'est pas fait sans débat. Les députés, surtout de l'opposition, en ont profité, hier, pour pointer du doigt les maux qui gangrèment le bon fonctionnement de ce

département. D'emblée, le parlementaire Cheikh Bamba Dièye a axé son intervention "sur la structuration de notre économie". Il a dénoncé le gigantisme qui caractérise le Mefp avec la rationalité dans les directions, la vision et dans les répartitions des ressources. "Le premier problème que nous avons, c'est le déséquilibre financier existant, un rapport de taille entre les ministères comme le vôtre et d'autres ministères qui sont les parents pauvres du gouvernement. Il y a une importante masse salariale qui est logée en termes de dépenses d'investissements. De ce point de vue, il y a des difficultés pour donner un peu plus de sincérité à l'action qui est mise en place", a-t-il lancé à l'endroit du ministre Amadou Ba. Pour la question du franc Cfa, le leader du Fsd/Bj a soutenu qu'il faut que les Etats membres prennent leurs responsabilités non pas pour se désolidariser de l'euro, mais "pour évoluer dans un paquet de monnaie qui va permettre d'intervenir sur le marché financier".

Son collègue, Ousmane Sonko, a également dévoilé ses préoccupations face au budget du Mefp. Pour la masse salariale inscrite à 25,7 milliards de francs Cfa, le député a déclaré que ce montant ne comprend pas le gros de la rémunération des régies financières qui, de manière générale, sont payées par l'Etat. Selon lui, cela pose un problème de transparence qui expose les agents et crée une tension et des suspicions au sein du Mefp, parce qu'on suppose qu'il y a des avantages. "Je pense qu'il est temps qu'on réforme le système de rémunérations. Il pose le problème de la sincérité du budget. On n'a pas de traçabilité par rapport à ces importantes sommes d'argent qui sont payées", a-t-il invité.

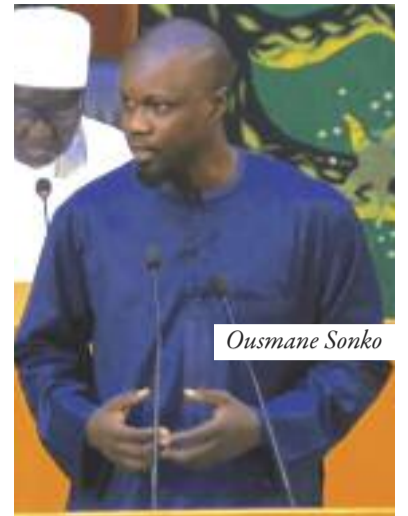
L'autre élément, avance-t-il, est qu'il faut aller vers un mode de recrutement sur concours. "On prend des gens souvent qui n'ont aucune qualification, parce que c'est le neveu ou le frère d'un tel. De plus, on doit arrê-

ter de politiser les fonctions supérieures. Il faut aller à l'appel à candidatures comme cela se fait en Côte d'Ivoire et au Togo. Mais ici, il faut être membre du parti ou proche d'un ministre pour pouvoir espérer être directeur", insiste le leader de Pastef/Les Patriotes.

Pour le président du mouvement Tekki, Mamadou Lamine Diallo, le gouvernement est en train d'augmenter les inégalités régionales entre Dakar et le reste du pays. "Vous négligez l'industrialisation et vous négligez la modernisation du secteur informel. Mieux, le Fonds commun est un problème aussi, car l'élite que sont les directeurs des Impôts et domaines gagnent beaucoup plus que les techniciens, les ingénieurs, les topographes", souligne le député.

La majorité adoube le ministre

Une position que ne partage pas Ibrahima Abdou Nguette. Pour ce député de la majorité, c'est l'Education qui consomme beaucoup de salaires. A ses yeux, le débat sur la masse salariale du Mefp n'est pas important. "Arrêtons les suspicions ! Chacun travaille pour le développement. Nous voulons bâtir un Sénégal qui progresse", ajoute-t-il. Non sans dire que le pays est sur la bonne trajectoire. Abdou Mbow, lui, s'est félicité de cette baisse qu'a connue le budget du Mefp. Il a fait savoir que le ministre est en train de travailler à rationaliser les dépenses dans le pays. Avant de renseigner : "Nos interventions ne sont pas critiques. Il n'y aucune critique qui peut vous



Ousmane Sonko

mettre mal à l'aise. Soyez tranquille, puisque vous faites un travail sérieux." Appuyant les propos de son collègue, le député Cheikh Seck a laissé entendre que ledit budget devait être voté sans débat. En outre, il a indiqué qu'il est insuffisant, puisque dans les régions, "on n'a pas beaucoup d'agents dans les trésors publics et dans les perceptions".

Pour la baisse notée sur les comptes spéciaux du Trésor, la présidente de la commission de l'Economie générale, des Finances et de la Coopération économique, Diéh Mandiaye Ba, a fait remarquer que cela témoigne du souci de maîtriser la dette publique.

Le budget de 2018 du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan a été arrêté à 216 240 968 560 F Cfa contre 221 495 397 140 F Cfa en 2017, soit une baisse de 5 254 428 580 F Cfa en valeur absolue et 2,5 % en valeur relative. ■

AMADOU BA (MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN)

"Un travailleur du ministère des Finances n'est pas plus méritant qu'un médecin"

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan (Mefp), Amadou Ba, a apporté hier des explications face aux multiples interpellations de la représentation nationale.

A. FAYE

"Le ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (Mefp) est un département important et difficile". L'aveu est d'Amadou Ba. C'est pourquoi, soutient-il, les autorités veillent à ce qu'il y ait de la cohérence dans l'organisation pour beaucoup plus d'efficacité. Le ministre a expliqué qu'aujourd'hui, la Direction des impôts est dans une phase de segmentation. De même que le Trésor. Egalement, la douane a subi une mutation. "Mais elle (la segmentation) a beaucoup concerné les services du Budget", a-t-il éclairé.

Répondant aux interpellations sur le Fonds commun et autres, le ministre a déclaré qu'ils ne relèvent pas, techniquement, de la masse salariale. La raison, dit-il, est qu'ils ne sont pas payés sur du crédit budgétaire, mais à partir des produits des amendes et pénalités. Compte tenu de la taille du ministère, il a précisé que le débat qui se pose est d'engager des réformes. "Parce que nous avons plusieurs problèmes avec les fonds communs", a-t-il confessé.

"C'est un problème par rapport aux autres agents de l'Etat. Un travailleur du ministère des Finances n'est pas plus méritant qu'un médecin. Cependant, il y a un attrait fort vers le Mefp. Mais, à l'intérieur de ce département, nous avons de graves problèmes entre les régies financières et les autres", indique Amadou Ba. Avant de poursuivre : "Au niveau des Impôts, on se rend compte qu'il y a des écarts que rien ne justifie, notamment dans l'administration et selon les positions. Je pense que le moment est venu de poser cette question sur la table et de revoir de fond en comble la politique de rémunération au niveau du Mefp. C'est une question qui n'est pas simple, parce ce qu'il faut éviter, c'est de tirer tout le monde vers le haut. L'Etat ne pourra pas le supporter, tout comme de tirer les agents du Mefp vers le bas. Puisque le système va se désarticuler et créer des problèmes." D'après lui, c'est un cercle vicieux qu'il faut rompre.

En réponse à Ousmane Sonko, Amadou Ba a souligné que les cadres du Mefp sont compétents et travaillent, pour l'essentiel, sous la foi de



leur serment. "Le député Seydou Diouf disait qu'il ne connaissait pas la couleur de la carte du directeur général de la Planification de politique économique. J'avoue que moi aussi je dirai la même chose. J'irai

même plus loin. Je ne connais pas la couleur de la carte de mon directeur de cabinet. C'est pour dire que l'Administration des finances travaille pour tous. Mais, à l'intérieur de l'Economie et des Finances, il y a des cadres qui sont intéressés par la politique. Ils sont du côté du pouvoir comme du côté de l'opposition", a-t-il expliqué. Aussi, a-t-il raconté, "le député Ousmane Sonko a créé son parti alors qu'il était aux Impôts. Donc, cela ne gêne personne. C'est cela la démocratie".

Revenant sur la masse salariale de 25 milliards, il a confié que le reste est payé sur état. "C'est vrai et ce n'est pas une première. Depuis les régies financières, nous avons des rémunérations qui n'apparaissent pas dans le budget de l'Etat. Ce n'est pas illégal", a-t-il précisé.

Respect du critère de 35 % sur l'Uemoa, sincérité budgétaire et le franc Cfa

Sur le respect du critère de 35 % sur l'Uemoa, l'argentier de l'Etat enseigne qu'il faut bien distinguer la masse salariale de l'Etat et la rémunération globale dans le secteur

public. "Sur le premier critère qui est celui retenu par l'Uemoa, le Sénégal le respecte à 29,1 %. Par contre, avance-t-il, le fait de mettre certains enseignants, les corps émergents dans les dépenses de fonctionnement, ne constitue pas une nouveauté. "Je pense qu'il faut d'abord travailler à rationaliser la masse salariale, à améliorer nos recettes pour que l'ensemble des agents payés par l'Etat puissent être contenus dans des proportions retenues par l'Uemoa, et cela est possible", pense-t-il.

Concernant le problème de la rationalisation du budget du ministère posé par Cheikh Bamba Dièye, Amadou Ba a affirmé avec force que depuis 2012, le Sénégal a connu des progrès dans la sincérité budgétaire. "Nous n'avons pas encore fini de rationaliser le budget, parce qu'il est une continuité. Mais, au moins, entre 2011 et 2013, ce n'est pas moins de 100 milliards de francs Cfa qui ont été délestés du budget d'investissement pour être remontés au budget de fonctionnement", a-t-il révélé.

Pour finir, le ministre de l'Economie a parlé du franc Cfa. "C'est vrai que les critiques sont aussi vieilles que la monnaie, mais il faut aussi dire qu'elles sont rarement appuyées par des études scientifiques crédibles. Le franc Cfa, c'est notre monnaie, même si nous avons un accord avec la France qui ne gagne pas grand-chose dans cette opération. Par contre, l'inflation est maîtrisée au Sénégal. C'est un atout", a-t-il laissé entendre. ■



PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS PUBLICS 2018-2020

Dakar se taille la part du lion

Les députés, dans leur majorité, ont voté le projet de loi relatif au Programme triennal d'investissements publics (Ptip) 2018-2020. Ceux de l'opposition ont déploré le faible taux des ressources alloué aux autres régions, alors que Dakar prend 21,8 % des investissements.

AWA FAYE

Sept cent quinze projets et programmes d'investissements publics dont 90 % sont en cours d'exécution, selon le présent Programme triennal d'investissements publics (Ptip) 2018-2020. Il porte sur un montant de 6 257,843 milliards de francs Cfa, soit une progression de 1 466,056 milliards équivalent à une augmentation de 30,6 % par rapport au Ptip 2017-2019. Cependant, Dakar s'adjuge la somme de 165 353 081 000 F Cfa. Là où les enveloppes allouées aux autres régions se comptent en millions.

Ainsi, les députés ont déploré la faiblesse des investissements dans certaines zones du pays, le non raccordement à l'électricité de villages situés sur la desserte des lignes électriques ainsi que des communes comme celle de Mbeuleup, à Kaffrine. "L'examen de ce Ptip nous conforte dans ce qu'on appelle aujourd'hui le manque de vision du président Macky Sall et de votre Plan Sénégal émergent (Pse) puisque l'essentiel des investissements reste concentré sur la région de Dakar qui a 21,8 %, plus sa part sur le plan



Corniche Ouest de Dakar

national qui fait plus de 70 %. Au même moment, les régions sont abandonnées", déplorent des parlementaires.

Les plus délestées sont Kaffrine (2,4 %), Kolda (2,7 %), Kaolack (2,8 %), Ziguinchor (3,4 %)", a détaillé le député Ousmane Sonko. Non sans regretter le manque de programme industriel pour le Sénégal. Selon lui, aucun pays n'a réussi à émerger sans une industrie forte. Tout comme lui, le parlementaire Abdoulaye Baldé a aussi dénoncé le déséquilibre du Ptip. "Vous avez rappelé le principe de la libre administration des collectivités locales. Mais la loi dit que quand on transfère les compétences,

on doit transférer les ressources. C'était tout le sens de l'acte 3 de la décentralisation. Après la départementalisation et la communalisation, il devait suivre le transfert financier. Mais au rythme où vont les choses, j'ai peur que la réforme soit mise dans les terroirs. En tant que maire, nous sommes très inquiets", s'est plaint le patron de l'Union des centristes du Sénégal (Ucs).

Soutenant que les régions de Ziguinchor, Sedhiou et Kolda sont toujours en queue du peloton avec un taux de 2 %, certains députés estiment que "ces inégalités démontrent que la Casamance n'est pas une priorité dans le système

d'investissement du gouvernement". De plus, notent-ils, "la part belle réservée au secteur tertiaire, qui est malheureusement contrôlé par des entreprises étrangères, conforte notre thèse selon laquelle les fruits de notre croissance économique garnissent les comptes bancaires des investisseurs étrangers au détriment du citoyen lambda qui ne reçoit que des miettes". "M. le Ministre Amadou Ba, si vous étiez un élève à noter, vous êtes en deçà de la moyenne, avec une inscription sur votre copie : 'Elève très sérieux dans ce qu'il fait et très distrait par la politique'", raille le député Toussaint Manga.

Réagissant aux inquiétudes de la représentation nationale, le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan (Mefp) a tenté de justifier le montant affecté à la région de Dakar. Selon lui, à peu près 23 % de la population y vit. "Donc, qu'on y mette 21,80 % des investissements, ça semble être logique. Kédougou a 4 %, puisque c'est 1 % de la population. Le budget n'a pas de préoccupation autre que de régler les besoins des Sénégalais. Derrière ce budget, c'est l'audace et la prudence gestionnaire. Lesquelles nous permettent d'afficher les chiffres et nous permettent d'aller à l'aventure", a-t-il informé. Avant de clore le débat sur la dette publique : "On ne parle plus de taux de croissance. Ils ont déplacé le débat maintenant vers l'endettement. Tout le monde s'endette. Les pays qui nous entourent sont à risque de surendettement modéré. La Banque islamique de développement (Bid) vient d'approuver un soutien de 40 milliards de francs Cfa au Programme d'urgence de développement communautaire (Pudc)." "Ceux qui pensent qu'on ne doit pas s'endetter, ces experts en finances (les députés de l'opposition) peuvent venir nous dire ici que les Sénégalais n'ont pas droit à l'électricité ou des pistes rurales", invite Amadou Ba.

Le Programme triennal d'investissements publics (Ptip) répertorie l'ensemble des projets et programmes financés par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers sur un horizon de 3 ans, par secteurs et sous-secteurs, en liaison avec le cadastre macro-économique. ■

VOTE DU PROJET DE LOI DE FINANCES

Madické Niang demande l'ajournement des débats et le retrait du texte

Président du groupe parlementaire Liberté et Démocratie, Madické Niang a demandé, hier, l'ajournement des débats et le retrait du texte de projet de loi de finances qui a été voté hier.



A. FAYE

Le marathon budgétaire a pris fin, hier. Mais il risque de redémarrer pour bientôt, si toutefois le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Amadou Ba, donne un avis favorable à la requête du président du groupe parlementaire Liberté et Démocratie, Madické Niang. En fait, après les votes du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (Mefp), des Dépenses communes ainsi que le Programme triennal d'investisse-

ments publics (Ptip) 2018-2020, les députés de la majorité ont décidé d'approuver la loi de finances pour l'année à venir sans débat. Ce qui n'a pas été du goût des députés de l'opposition parlementaire qui ont préféré boudier la séance. "Cela fait désordre et viole la transparence budgétaire", a regretté le libéral.

Sur ce, l'ancien ministre des Affaires étrangères sous Abdoulaye Wade demande l'ajournement des débats et le retrait du texte de projet de loi de finances. "Je voudrais que vous retiriez le projet pour manque de textes réglementant les lois de finances, notamment sur les dispositions concernant la transparence, la sincérité budgétaire, l'équilibre général du budget", a indiqué Me Madické Niang. Avant de faire remarquer : "J'aurais pu choisir de faire des amendements au projet de loi, mais ce serait très compliqué et on risque de créer encore un déséquilibre dans le projet de finances. Cela ne règle pas le problème. Le mieux est, entre nous, de reprendre le texte, en faire le toilettage et nous revenir dans les jours à venir. Il nous reste trois jours sur les délais constitutionnels. Nous sommes à 57 jours,

alors qu'on a 60 jours."

Parmi les raisons avancées par les députés de l'opposition, figurent la présence de corps étrangers dans le budget, les autorisations faites au président de la République d'emprunter pour 1 686,8 milliards de francs Cfa et les incohérences et contradictions sur les chiffres, les confusions sur les titres de la nomenclature budgétaire, les énormes différences sur les chiffres d'une rubrique à une autre. Il s'y ajoute, dit-il, que la violation des principes budgétaires, notamment le principe de sincérité qui est un principe important dans la loi organique relative aux lois de finances. "Ce principe est violé. Le budget n'est pas sincère", clame-t-il. Tout en affirmant que l'autre élément qui est anormal dans le budget est l'inscription, au titre des ressources internes, des 641 milliards de ressources externes.

Dans sa lancée, le parlementaire soutient que le montant inscrit au niveau des investissements est inférieur au montant consacré aux investissements à la première année du Ptip, à savoir 2018. En effet, argue-t-il, dans la loi de finances, le montant

inscrit au titre des investissements est estimé à 1 339 milliards, alors que dans le Ptip 2018-2020, le montant prévu est de 1 352 milliards. Pis, révèle le député, le solde primaire est évalué, dans la loi de finances budget

programme, à 87 milliards.

Par ailleurs, le projet de loi de finances a été adopté à la majorité et sans débat. Il est arrêté à 3 709,1 milliards de francs Cfa contre 3 360 milliards en 2017. ■

ABONNEMENT
VERSION PDF

ENQUÊTE
L'autre
Jammeh déva in
You dit tout
Le moment de rugir

30 000 F Cfa par an
enquete.commercial@gmail.com



VOL DE NUIT À L'AIBD

Le syndrome de Senghor guette Blaise

Moins d'une semaine après son inauguration, l'aéroport international Blaise Diagne de Diass (Aibd) est en pleine expérimentation du concept anglais de "Growing Pains" : les difficultés qu'on traverse dans les premières étapes de la croissance.



Embouteillage monstre au portail de sécurité, samedi dernier

■ OUSMANE LAYE DIOP (STUTTART)

Près d'une heure de route de Dakar vers Diass avant qu'un carré lumineux éclaire au loin ce qui fait la fierté du transport aérien sénégalais depuis jeudi dernier : l'aéroport international Blaise Diagne (Aibd). Pour voir les panneaux publicitaires sur les poteaux électriques bleus de l'opérateur téléphonique Tigo souhaiter la bienvenue aux voyageurs. Mais ils ne sont pas les seuls. A peine sortis de voiture, les passagers sont pris à part discrètement et furtivement par des gens qui proposent tous types de services. Syndrome de l'aéroport international Léopold Sédar Senghor (Ailss) de Yoff ? Peut-être un peu trop prématuré de répondre par l'affirmative.

Mais Aibd intègre déjà les germes d'une future activité informelle qui a été la marque de fabrique de l'aéroport yoffois.

En voyant nos bagages, une dame nous aborde, les mains pleines de cadenas, proposant sa marchandise pour sécuriser les fermetures de valises. Sans insistance toutefois devant la vigilance de gendarmes qui veillent au grain devant la porte "Départs". D'autres jeunes gens sont assis sur la rambarde métallique, chuchotant à un des leurs de se lever et d'aller vers les groupes de gens qui entraînent dans l'aéroport. Un manège qui se poursuit jusqu'à l'intérieur du terminal.

"On n'a même pas inauguré l'aéroport qu'ils le prennent d'assaut. Si on

les laisse comme cela, ils vont nuire à l'image de cet aéroport comme ils l'ont fait à Yoff", rouspète un homme en costume gris qui pousse son chariot surchargé de valises tant bien que mal. Détenant un passeport français, son accent et les quelques bribes de wolof trahissent ses origines sénégalaises. Une plainte vite réglée. Un de ceux qui se font passer pour des cambistes, est pris

au collet et chassé sans ménagement du terminal par un gendarme que l'étonnement des passagers devant la scène a visiblement dissuadé d'aller plus loin dans la punition. Dans tout l'aéroport, les pandores effectuent des rondes avec leur chasuble fluo pour combattre les prémices

d'une "informalisation" de l'aéroport. Mais devant la vigilance des hommes en bleu, qui les chassent dès qu'ils les voient, les cambistes ont trouvé un subterfuge qui consiste à se déguiser en voyageur et se confondre à eux pour leur proposer discrètement le change. "Ils se fatiguent pour rien, ils ne pourront pas nous empêcher de mener notre activité sur le lieu", se convainc un jeune homme qui dit être originaire de Mbour et avait auparavant la même activité qu'à l'aéroport Léopold Sédar Senghor.

Près d'une heure entre l'embarquement et le décollage

Aibd est en pleine expérimentation du concept anglais de "Growing Pains" : les difficultés qu'il traverse dans les premières étapes de la croissance. Les prestations seront-elles moins contraignantes, plus fluides, le temps que les gens s'habituent ? S'enregistrer pour son vol, samedi 9 décembre 2017, requerrait une bonne dose de patience pour ne pas céder à la frustration. Le contrôle de sécurité des bagages a pris un temps fou devant une affluence qui ne cessait d'augmenter au fur et à mesure que la priorité était accordée à certains retardataires qui risquaient de rater leur vol. "Ils n'avaient qu'à ouvrir un autre passage", se généralise la grogne d'une foule qui presse vers le portail sans qu'une queue ne soit véritablement formée.

En effet, sur le parcours marbré du

sol de l'aéroport, tout indique que l'activité peut connaître une intensité plus dense et néanmoins mieux coordonnée, puisque les autres portails étaient fermés on ne sait pour quelle raison. Les guichets des autres compagnies pour les tickets avaient également fermé boutique. Ceux de Sénégal Air bien visibles et bien placés, de Royal Air Maroc et d'Iberia étaient éclipsés par les enseignes d'Air France qui fonctionnaient.

L'enregistrement n'a pas été la seule partie à désagréments du voyage. Pour le décollage du Boeing 777-300 Er d'Air France, prévu à 23 h 10 vers l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, l'attente a été un supplice pour les passagers. Une cinquantaine de minutes après l'embarquement, ils ont entendu la voix du commandant de bord grésiller dans la sonorisation de l'appareil. "Nous attendons toujours que le plein de carburant soit effectif pour pouvoir décoller. Merci de votre compréhension", lança-t-il provoquant un concert de soupirs de résignation. Le vol lui-même a été retardé de son lieu de provenance, Paris, à cause d'un mouvement d'humeur des travailleurs, a fait savoir le pilote. Une attente qui a pris fin une dizaine de minutes après l'annonce, quand les réacteurs de l'appareil déclenchèrent un ouf de soulagement dans l'avion.

Mais désormais, il n'y a plus d'aérobos qui fait parcourir le tarmac pour amener à la passerelle, mais l'accostage de l'appareil à la passerelle d'embarquement, à l'image de ce qui se fait dans tous les grands aéroports. Les passagers passent de la salle d'embarquement au tunnel menant à l'appareil sans voir au dehors. "Ce n'est pas Barajas (Madrid) ou Orly (Paris), mais il y a de quoi être fier", se vante un homme d'un âge avancé. Sous les approbations complices de sa femme. ■

REPORTAGE

INVESTISSEMENT ET CRÉATION D'EMPLOIS

Le Cnp veut sensibiliser les entreprises sur les opportunités du Fonds vert

Un forum sur le Fonds vert pour le climat sera tenu, à l'occasion des prochaines Assises de l'entreprise prévues en février 2018. Ceci pour permettre, selon le président du Conseil national du patronat (Cnp) Baïdy Agne, de capter davantage les opportunités d'investissement et de création d'emplois verts.

■ MARIAMA DIÉMÉ

Pour les prochaines Assises de l'entreprise qui auront lieu en février 2018, le président du Conseil national du patronat, Baïdy Agne, a annoncé, hier, qu'une réunion sur le Fonds vert pour le climat sera organisée. Il s'exprimait en marge de la visite, à Dakar, du secrétaire général du Bureau international du travail (Bit), Guy Ryder. "Nous avons décidé de tenir au mois de février 2018, lors de nos Assises de l'entreprise, un forum sur les fonds verts pour le climat. Afin que nos entreprises captent davantage les opportunités d'investissement et de création d'emplois verts. La problématique et la flexibilité du marché du travail devront, tôt ou tard, être traitées au regard de ces millions de

jeunes en quête de premier emploi décent", a-t-il expliqué.

En effet, le Fonds vert pour le climat est un mécanisme de transfert financier de l'Organisation des Nations Unies (Onu) qui devrait permettre de distribuer les 100 milliards de dollars d'aide que les pays développés se sont engagés à mobiliser annuellement en faveur des pays en développement d'ici 2020. Lancé depuis 2011, il vise à simplifier le système actuel d'instruments de financement et d'accords bilatéraux destinés à favoriser l'investissement dans des projets de réduction des émissions de carbone et d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement.

Toutefois, le président du Cnp a considéré que dans le secteur du numérique au Sénégal, le privé peut

faire plus. Ceci non seulement en termes de création d'emplois, mais en tirant davantage la croissance et en impliquant plus de jeunes. "Il y a des choses qui sont en train de se faire. Cependant, il y a la question de la formation qui doit suivre. Sur le numérique, il y a un besoin d'augmenter la formation pour capter différents secteurs. (...) Nous avons également constaté cette nécessité de renforcer la capacité des magistrats et avocats en droit social du travail", a-t-il ajouté.

Pour ce qui est du règlement des conflits sociaux, Baïdy Agne a estimé que les comportements humains dans l'entreprise "doivent évaluer". Car il est constaté "un nombre croissant" de licenciements des délégués de personnel : 68 % pour fautes lourdes, 20 % pour indiscipline et insubordination,



17 % pour abandon de postes. "Or, il est indispensable que dans l'application du droit du travail, que les délégués du personnel donnent le bon exemple. C'est pourquoi, dans le cadre du traitement des contentieux employeurs-travailleurs, nous proposons la mise en place d'un cadre de médiation et d'arbitrage des conflits sociaux plutôt que de privilégier le traitement judiciaire", a-t-il dit.

D'ailleurs, le meilleur outil de travail, selon le secrétaire général du Bit, Guy Ryder, c'est le dialogue social. "Vous avez un atout, ici au Sénégal, d'avoir des acteurs sociaux extrêmement forts, responsables et représentatifs. Le monde du travail connaît des transformations extraordinaires. Il est nécessaire d'essayer

d'anticiper sur ces changements pour avoir des réponses adéquates. Aujourd'hui, les défis sont énormes. C'est l'emploi, la protection sociale, l'élimination de la pauvreté, etc.", a-t-il souligné. Concernant la question de la sécurité et de la santé au travail, M. Ryder a indiqué que c'est une "responsabilité partagée" entre le patron, le syndicat et le gouvernement. Et elle a également des conséquences positives sur la productivité et la réussite des entreprises. En félicitant ce qui se passe au Sénégal dans ce cadre, le Sg du Bit a invité le privé national à réfléchir sur le rayonnement de l'économie sénégalaise par rapport au travail dans la sous-région, en Afrique et même à travers le monde. ■

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'AVIATION

Les métiers de l'aéronautique présentés aux élèves

Pendant que la République festoyait à Diass, l'Asepma était occupée à vulgariser les métiers de l'aéronautique auprès des élèves.



Simulateur de vol

■ BABACAR WILLANE

Confortablement assis sur son siège, Mouhamed Ndiaye, le pilote, a les mains sur les deux manettes. Après moult efforts ponctués de gestes mal maîtrisés, il réussit à poser l'avion, non pas sur la piste d'atterrissage, mais sur le sable. Pas de blessé pour autant, car Mouhamed n'est pas dans un cockpit d'un appareil, mais dans un stand de l'Association sénégalaise pour la promotion des métiers de l'aéronautique (Asepma). L'élève en classe de 2nd

L/B au lycée Maurice Delafosse, vient de terminer sa première expérience de simulation d'atterrissage. L'Asepma a voulu fêter, à sa manière, le 7 décembre, Journée internationale de l'aéronautique.

Pendant que la République était dans le folklore du côté de Diass, l'organisation a choisi de mieux faire connaître aux élèves du Sénégal les professions qui tournent autour de l'avion. Après le lycée Limamou Laye de Guédiawaye en 2015, c'est au tour de Maurice Delafosse. "On a constaté que les jeunes manquent

énormément d'informations. C'est pourquoi nous avons décidé de vulgariser les métiers du secteur et accompagner les plus petits pour les différents concours qui sont ouverts", explique le président de l'association, Mouhamed Guèye.

Au stand de l'aviation virtuelle, un groupe de six élèves écoutent religieusement les explications de l'expert. Ils font preuve d'un intérêt évident. Ce qui n'empêche en rien qu'il y ait une ambiance décontractée. Après l'échec de la tentative d'atterrissage, Mouhamed Ndiaye se fait moquer par un de ses camarades. "Je ne vais pas monter à bord d'un avion dont tu es le pilote", lui lance-t-il d'un ton moqueur, provoquant le rire chez les autres. Se définissant comme un curieux, le jeune homme va solliciter et obtenir une nouvelle tentative.

Cette fois-ci, l'avion s'est posé dans de bonnes conditions. "Je pensais que je n'allais pas y arriver, mais ce n'est pas si difficile que ça", s'exclame-t-il dans une profonde respiration. Ses quatre autres camarades, Abdou Wahab Diouf, Alioune Badara Sall, Abdel Kérim Youssouf Goukouni et Ousseynou Ba sont tous en classe de 2nd S. Tous se disent intéressés par le métier, ce qui explique leur présence. Pourtant, après une expérience ratée, Abdel Kérim va déclarer que le métier de pilote, c'est du "suicide". Mais une fois l'état de choc

passé, l'écolier va se montrer plus intéressé.

L'avion, ce n'est pas seulement pilote et hôtesse de l'air

Pendant ce temps, d'autres groupes de jeunes apprennent à construire un avion avec un autre membre de l'association. Le formateur leur explique les différentes formes de l'avion, en fonction des objectifs. Deux prototypes leur sont montrés : un appareil avec de petites ailes à la forme aérodynamique. "Ça, c'est un avion de guerre, il doit savoir tourner pour échapper à l'ennemi", explique-t-il. L'autre a des ailes larges, parce que c'est un avion de compagnie qui a besoin d'une certaine stabilité.

Au vue de l'intérêt des jeunes, l'objectif de créer l'émulation chez eux semble atteint. En fait, même si l'aéroport de Diass a été inauguré, M. Ndiaye pense que ce n'est que la première phase. "Le pays n'a pas suffisamment d'ingénieurs. Nous devons former les jeunes dans les métiers de la mécanique de l'aviation", souligne-t-il. Outre la mécanique, il y a d'autres filières. Seulement, constate-t-il, dès qu'on parle de l'aéronautique, on pense aux pilotes et aux hôtesses de l'air. Ce qui dénote d'un manque de connaissance. "Il y a d'autres métiers à la fois pour les séries littéraires et celles scientifiques. Le droit de l'aéronautique est un domaine. Il y en a d'autres encore", ajoute-t-il.

Reste à savoir si cette journée sera suffisante pour susciter la vocation chez les jeunes. Edgar Afoutou, animateur du stand de l'aviation virtuelle, ne se fait pas de doute. "J'ai un collègue, Lamine Badji ; il étudiait autre chose. La simulation a fait de lui un pilote. Moi-même, si je l'avais fait un peu plus tôt, à 16 ou 17 ans, je serais allé à une école de pilote". ■

MAÏMOUNA G. TALL (CONSEILLÈRE TECHNIQUE VIH RÉGION MÉDICALE DE ZIGUINCHOR)

"Le sida n'est pas synonyme de mort"

Les personnes vivant avec le Vih sont souvent victimes de stigmatisation et de préjugés. Ce qui fait dire à Maïmouna Guèye qu'il faut lever le rideau. C'était au cours d'une caravane dans la région de Ziguinchor, où la lutte contre cette maladie fait face à des particularités.

Éliminer la pandémie du sida à Ziguinchor n'est pas une mission facile. Car la région présente des particularités. C'est le fait, d'abord, d'être une zone touristique du Sud. C'est également une localité qui enregistre des activités culturelles très intenses qui peuvent être notées dans le département de Bignona et un peu dans celui d'Oussouye. Selon la conseillère technique Vih de la région médicale de Ziguinchor, ces cérémonies drainent beaucoup de monde. C'est d'ailleurs, dit-elle, la raison pour laquelle ils déroulent des stratégies avancées, en collaboration avec les districts de la place.

"Nous identifions beaucoup de cas positifs qui ne sont pas faciles à mettre sous traitement. Ces individus ne résident pas dans la zone. En dehors de cela, nous avons la transfrontalité avec la Gambie et la Guinée. Il existe des conseils nationaux de lutte contre le sida dans ces pays. Une rencontre sur le partage des bonnes pratiques avait été organisée pour une meilleure lutte contre la maladie", a expliqué Maïmouna Guèye Tall. Avant de révéler qu'une formation de 36 prestataires sages-femmes et infirmiers chefs de poste est en cours pour l'accompagnement syndromique des Pvvih. Elle estime qu'il faut également un changement de paradigme par rapport à la communication. "Les populations ont besoin de comprendre qu'avec la charge virale, par exemple, une personne vivant avec le Vih peut avoir des rapports sexuels non protégés avec son époux sans risque de contamination. Sida n'est pas égal à débauche où synonyme de mort. Il y a un traitement et les populations ont besoin de comprendre", a-t-elle dit.

Par ailleurs, elle a soutenu que les personnes vivant avec le Vih, qui sont identifiées dans la région, sont au nombre de 3 590 pour les derniers chiffres de janvier à septembre 2017. Pour la période d'octobre à novembre, Maïmouna Guèye Tall dit ne pas pouvoir encore se prononcer, parce que c'est par trimestre et ils reçoivent les données des gestionnaires 15 jours après le trimestre. Pour les Pvvih suivies, elles sont 3 190 avec 492 enrôlées, 130 perdues de vue et 67 décès. ■

VIVIANE DIATTA (ENVOYÉE SPÉCIALE)

PARTENARIAT AVEC GREENYELLOW

La Soboa se penche sur sa facture d'énergie

Réduire sa facture d'électricité à au moins 10 % est l'objectif de la Société des brasseries de l'Ouest-Africain (Soboa). Et pour cela, elle a signé, hier, une convention avec Greenyellow.

■ B. WILLANE

La consommation d'énergie est un enjeu économique pour les entreprises. Au Sénégal, parmi les facteurs de production, l'électricité fait partie des plus élevés. La Soboa, qui connaît actuellement des difficultés, compte agir sur ce levier, entre autres, pour se relancer. Hier, la brasserie a signé une convention avec Greenyellow, pour réduire au moins à 10 % sa facture énergétique. Le tout nouveau directeur général, Damien Baron, a révélé, à l'occasion, que la société a payé 1,4 milliard de francs Cfa à la Senelec, en 2016. La Soboa débourse 365 millions pour le gasoil, 415 millions pour le fuel et 380 millions pour l'eau. "Le cumul de ces factures s'élève à 2,5 milliards. Si

nous parvenons à économiser les 10 %, ça fait 250 millions. Ce n'est pas rien", déclare M. Baron. Outre l'aspect économique, les deux parties estiment qu'il y a aussi une allure écologique, car qui consomme moins pollue moins.

Selon le directeur général de Greenyellow, Ismaël Adjovi, cette convention est basée sur un principe simple : la Soboa ne débourse pas un franc. Elle bénéficie d'un accompagnement de Greenyellow qui se rémunère de ses performances. "Pour chaque équipement touché, il peut y avoir une réduction de 10 à 30 %. Le projet est financé à partir du gain", souligne-t-il. Les équipes de M. Adjovi vont mettre en place un dispositif appelé Gestion technique centralisée (Gts) qui permettra de faire le monitoring et voir



où est-ce que la consommation n'est pas efficiente. Que ce soit le froid, la chaux, la vapeur, l'ensemble des départements seront surveillés pour s'assurer que la quantité d'énergie utilisée est conforme aux besoins. Ça permet ainsi d'éviter que des machines tournent de manière continue.

Au Sénégal, un kW/h est vendu à 85 F Cfa aux entreprises, contre 60 F Cfa en Côte d'Ivoire. L'électricité coûte ainsi trop cher par rapport à ce voisin de l'Uemoa. Ce qui pose un problème de compétitivité. Or, avec 32 milliards de chiffre d'affaires, la Soboa a eu un bilan nul en 2016 (0 % de bénéfice). En 2017, elle pourrait connaître une perte. Ce qui justi-

fie la venue de ce nouveau directeur général arrivé il y a 3 mois et un plan d'investissement.

Greenyellow a également un partenariat avec une autre entreprise du même groupe, Castel, basée au Maroc. Mais là, il s'agit de production d'énergie photovoltaïque. Une option qui n'a pas été retenue au Sénégal pour deux raisons. "D'abord, nous allons réserver les investissements à améliorer les installations", précise M. Baron. Ensuite, la toiture n'est pas plate à la Soboa, mais plutôt ronde. Ce qui complique les choses. Il n'en reste pas moins qu'il n'est pas exclu, dans le futur, qu'il y ait une production d'énergie solaire. ■

MOTS FLÉCHÉS • N° 1938 (FORCE 4)

Grid of crossword clues in French for Mots Fléchés, including categories like 'SÉCURITÉ', 'TÉLÉPHONE', 'EAU - SDE', etc.

Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18
TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441
EAU - SDE
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11 (appel gratuit)
ONAS
Egoûts, collecteurs NUMERO ORANGE 81 800 10 12 (appel gratuit)
SENELEC
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12
TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07
URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15
HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Balance
Amour : vous avez un charme certain et vous n'en faites pas usage ! C'est dommage.
Bélier
Amour : étonnement, c'est en restant sur des questions terre à terre que vous ferez progresser votre relation sentimentale.
Taureau
Amour : vous manquez d'optimisme aujourd'hui. Allez, allez, on se reprend, tout n'est jamais noir ou blanc dans la vie !
Gémeaux
Amour : évitez toute interférence entre votre vie privée et votre vie professionnelle.
Cancer
Amour : vous entrez dans une période très harmonieuse.
Lion
Amour : ce sera à vous de prendre les décisions car votre autorité aide les autres à avancer.
Vierge
Amour : essayez de prendre les choses avec un minimum de recul et un maximum d'humour !
Scorpion
Amour : évacuez les petits problèmes quotidiens et gardez votre sérénité.
Sagittaire
Amour : en famille ou entre amis, vous évoluerez dans une ambiance harmonieuse.
Capricorne
Amour : célibataire, vous pourriez ne pas le rester longtemps !
Verseau
Amour : en couple, vous aurez des doutes sans raison valable.
Poissons
Amour : vous voulez tout, tout de suite. Pourtant il vous faudra de la patience pour atteindre votre but.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1937

List of solutions for Mots Fléchés N° 1937, including words like RASSASIA, PARCS, TEINT, RAINURE, etc.

SUDOKU N° 1603

9x9 Sudoku grid solution for N° 1603.

SUDOKU N° 1604

9x9 Sudoku grid solution for N° 1604.

HEURES DE PRIÈRES
HEURES DE MESSSE
Cathédrale : 7H
Martyr de l'Ouganda : 6H30-18H30
Saint Joseph : 6h30 - 18h30
HEURES DE PRIERES MUSULMANES
Fadiar : 06:14
Tisbar : 14:15
Takussan : 16:45
Timis : 18:45
Guéwé : 19:45

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 1205

Word search puzzle with solutions listed in columns: APERCUE, ARRACHANT, ASSIETTE, etc.

MOTS MELES • N° 1204
Caroline Gillet présente cette émission sur France Inter
À TON AGE

FOOT - TIRAGE AU SORT DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG hérite du Real Madrid en 8^e de finale

Comme redouté, le Paris Saint-Germain a hérité du très gros morceau lors du tirage des 8es de finale de la C1, lundi midi. Les Parisiens affronteront le Real Madrid, double tenant du titre au printemps prochain. Le match aller aura lieu à Bernabeu, le retour au Parc des Princes.

Cristiano Ronaldo, Zinedine Zidane, le double champion d'Europe en titre : voilà ce qui attend le PSG en février (le 14) et mars (le 6) prochains. Le visage de Jean-Claude Blanc juste après le tirage au sort des 8es de finale de la C1, lundi à Nyon, en disait long. Après le FC Barcelone la saison passée, Paris, pourtant sorti premier de sa poule devant le Bayern, a encore hérité d'un ogre pour les rencontres à élimination directe de la Ligue des champions avec l'autre géant d'Espagne, le Real Madrid. Pour espérer retrouver les quarts de finale, le club parisien va donc devoir se débarrasser de l'équipe la plus titrée du continent. Pas une mince affaire.

Le PSG ne pouvait pas imaginer un pire tirage. Avec le Real Madrid, Paris a hérité de l'épouvantail du chapeau 2. La mission s'annonce bien délicate pour les hommes d'Unai Emery. Bien sûr, le Real a connu un début de saison poussif en Liga et pointe seulement à la 4e place, à huit longueurs du Barça. Le club merengue n'a aussi décroché



que la deuxième place de sa poule en C1, derrière Tottenham. Mais dans quelques mois, l'histoire pourrait bien être différente.

Madrid pour "oublier" la remontada

A l'instar de Cristiano Ronaldo - devenu le premier joueur à marquer lors des six matches de poules d'une édition de Ligue des cham-

pions -, les Merengue sont toujours morts de faim dans cette compétition. Ils rêvent d'un triplé historique. En février, ils auront surtout eu le temps de se remettre la tête à l'endroit. Paris se retrouve donc face à un immense défi. Mais il est à la hauteur des ambitions de ce PSG. "Si on tombe contre le Real, il faudra faire le match parfait à 200%", annonçait le Parisien

Marco Verratti avant le tirage. L'Italien n'avait pas caché son souhait d'éviter les Madrilènes. Son vœu n'a pas été exaucé.

Avec l'arrivée de Neymar et de Kylian Mbappé, les Parisiens ont passé un cap sur le papier. Ce huitième de finale leur donnera l'occasion de le démontrer très vite sur le terrain. Si le dernier test au Bayern Munich (3-1) n'a pas été concluant, ils devront aussi démontrer qu'ils ont retenu les leçons de la saison passée, et tenter d'effacer (ou du moins d'oublier) cette remontada traumatisante à Barcelone pour retrouver les quarts de finale. En éliminant dès les 8es le double tenant du titre, Paris, qui a, pour une fois, l'avantage de recevoir au retour, enverrait en tout cas un message fort à l'Europe.

Ce choc rappellera aussi des images marquantes. La fameuse tête d'Antoine Kombouaré en 1993, en quart de finale retour de la coupe de l'UEFA, c'était contre le Real Madrid (4-1). Et lors de leur dernière opposition en 2015-2016 - la première depuis plus de 20 ans -, l'image de Cristiano Ronaldo sourire aux lèvres soufflant quelques messes basses à Laurent Blanc avait fait le tour du monde et beaucoup jaser. A l'issue de cette double opposition de la phase de groupes de la C1, le club espagnol l'avait d'ailleurs emporté 1-0 à domicile et fait 0-0 à Paris. Cette fois, ce sera à Neymar de marquer l'histoire et de remporter son duel avec Ronaldo pour son premier match en Espagne depuis son départ. On a déjà hâte d'être en février prochain. ■

EUROSPORT.FR

XABI ALONSO
(EX-JOUEUR DU REAL MADRID)
"Ni Paris ni Madrid ne sont heureux"



"Ni Paris ni Madrid ne sont heureux, on va avoir des matches très spectaculaires. Il faut s'attendre à ce qu'il y ait beaucoup de buts, avec Neymar, Cavani d'un côté, Cristiano Ronaldo et Benzema de l'autre. Pour les clubs anglais, ça reste à voir si c'est plus facile, après quelques années où le rendement aurait pu être meilleur pour eux. Kylian Mbappé ? C'est vrai qu'il a émergé de façon spectaculaire, il a un avenir radieux devant lui." ■

Le programme des 8es

Mardi 13 février 2018

Juventus - Tottenham
FC Bâle - Manchester City

Mercredi 14 février

FC Porto - Liverpool
Real Madrid - Paris Saint-Germain

Mardi 20 février

Chelsea - FC Barcelone
Bayern Munich - Besiktas

Mercredi 21 février

FC Séville - Manchester United
Shakhtar Donetsk - AS Roma

REVUE TOUT TERRAIN

FOOT - DERBY DE LIVERPOOL

Danny Murphy salue la prestation de Gana

Danny Murphy a salué la prestation du milieu de terrain sénégalais après le derby Liverpool vs Everton. Idrissa Guèye était l'homme vedette d'Everton lors du derby à Anfield, annonce-t-il sur liverpool.co.uk. Everton a passé la plus grande partie du match à défendre, enregistrant seulement 21% de possession. Au milieu, Guèye jouait un rôle qui permettait à Everton de tenir largement Liverpool à distance. Analysant sa performance, Murphy a déclaré : "C'était son meilleur match de cette saison. Il était génial la saison dernière".

FOOT - ASSE

Le constat inquiétant de Cheikh Mbengue

Giflée par l'Olympique de Marseille sans jamais avoir existé (0-3) ce dimanche en Ligue 1, l'AS Saint-Etienne s'enfonce un peu plus dans la crise. Le latéral gauche des Verts, Cheikh Mbengue (29 ans, 4 matchs en L1 cette saison), reconnaît que l'heure est grave. "C'est dur, il faut qu'on fasse plus parce que ce n'est pas assez. Même si on n'y arrive pas dans le jeu, il faut qu'on soit plus présent que ça dans l'engagement", a souligné le Sénégalais au micro de Canal+. Il faut qu'on soit plus présent dans les duels et qu'on évite de prendre des buts. C'est dur cette situation, mais il faut s'accrocher, il reste encore deux matchs avant la trêve. (...) Il faut perdre les matchs avec honneur et fierté." 15e, l'ASSE court désespérément derrière une victoire depuis 8 matchs en championnat...

REAL

L'arrivée de Kepa se confirme

Comme nous (maxifoot.fr) vous l'indiquions fin novembre, le gardien de l'Athletic Bilbao Kepa Arrizabalaga (23 ans, 14 matchs en Liga cette saison) était annoncé tout proche du Real Madrid. Et selon le quotidien Marca ce lundi, l'arrivée du jeune portier espagnol chez les Merengue cet hiver ne fait plus aucun doute ! En effet, le Real devrait enregistrer le recrutement de Kepa lors de la première semaine de janvier en déboursant 25 millions d'euros, soit un montant légèrement supérieur à la clause libératoire du joueur. En fin de contrat en juin prochain, l'espagnol ibérique a refusé de prolonger avec Bilbao afin de signer un bail de 6 ans avec la Maison Blanche.

REAL

Valdano et l'ego rentable de Ronaldo

La semaine dernière, l'attaquant du Real Madrid Cristiano Ronaldo (32 ans, 11 matchs et 4 buts en Liga cette saison) a remporté le 5e Ballon d'Or de sa carrière. A cette occasion, le Portugais s'est d'ailleurs désigné comme le meilleur joueur de l'histoire. Un ego important qui permet à Ronaldo de se dépasser selon Jorge Valdano. "Cristiano est l'ego le plus rentable de l'histoire du football. Il a une confiance en lui extraordinaire et il l'a transformé en une grande capacité à se surpasser. Il y a des gens qui confondent l'ego et l'excès de confiance. Lui, il se met au travail chaque semaine", a assuré l'ancien dirigeant du Real sur les ondes de la radio Onda Cero. Pour évoluer à un tel niveau, il faut avoir une énorme confiance en soi.

BARÇA

Pjanic dans le viseur ?

En quête d'un milieu de terrain supplémentaire, le FC Barcelone garde toujours un œil sur Miralem Pjanic (27 ans, 13 matchs et 2 buts en Serie A cette saison). Selon le média ibérique Don Balon, le club catalan serait prêt à débours 50 millions d'euros pour convaincre la Juventus Turin de céder son métronome l'été prochain. A priori, il sera compliqué pour les dirigeants catalans de faire céder leurs homologues piémontais tant le Bosnien est indispensable dans le dispositif de l'entraîneur Massimiliano Allegri.

BARÇA

Messi égale Müller

Buteur sur la pelouse de Villarreal (2-0) dimanche en Liga, l'attaquant du FC Barcelone Lionel Messi (30 ans, 15 matchs et 14 buts en Liga cette saison) a égalé un sacré record. En effet, l'Argentin, avec 525 réalisations toutes compétitions confondues sous les couleurs des Blaugrana, a rejoint Gerd Müller, qui était jusqu'ici le meilleur buteur de l'histoire d'un même club européen, en l'occurrence le Bayern Munich. Contre le Deportivo La Corogne, dimanche prochain, La Pulga aura donc l'occasion d'effacer des tablettes l'exceptionnelle performance de l'Allemand.

FOOT - ANGLETERRE - MU-CITY

La Féd enquête sur les incidents survenus après le derby

La Fédération anglaise (FA) a demandé des comptes à Manchester City et Manchester United après les incidents survenus en marge du derby remporté par les Citizens (2-1), dimanche à Old Trafford. "La FA a contacté les deux clubs pour avoir leurs

observations. Ils ont jusqu'au 13 décembre pour répondre", a indiqué l'instance dans un communiqué, ce lundi. Après la rencontre, une bagarre aurait éclaté dans le tunnel menant aux vestiaires. Selon les médias britanniques, José Mourinho aurait été aspergé d'eau et de lait en allant prier ses adversaires de fêter moins bruyamment leur victoire. L'arbitre Michael Oliver n'a été témoin d'aucun incident et n'a rien signalé d'anormal dans son rapport.

C3

Le tirage complet des 16es

Le tirage au sort des 16es de finale de la Ligue Europa a eu lieu ce lundi à Nyon, en Suisse. Les clubs français ont été plutôt bien lotis même s'il faudra sortir le grand jeu pour franchir ce tour. En effet, l'Olympique de Marseille affrontera le finaliste de l'édition 2011, le Sporting Braga. De son côté, l'Olympique Lyonnais jouera contre la redoutable équipe de Villarreal. Pour Nice, ce sera le Lokomotiv Moscou. A noter le choc entre Naples et le RB Leipzig. Arsenal a hérité du Petit Poucet de la compétition, la surprenante équipe suédoise d'Östersunds.

Les affiches

Dortmund - Atalanta Bergame
Nice - Lokomotiv Moscou
Copenhague - Atlético Madrid
Spartak Moscou - Athletic Bilbao
AEK Athènes - Dynamo Kiev
Celtic Glasgow - Zenith Saint-Petersbourg
Naples - RB Leipzig
Étoile rouge de Belgrade - CSKA Moscou
Lyon - Villarreal
Real Sociedad - RB Salzbourg
Partizan - Viktoria Plzen
Steaua Bucarest - Lazio Rome
Ludogorets - AC Milan

Astana - Sporting Portugal
Östersunds - Arsenal
Marseille - Braga

ESPAGNE - 15E JOURNÉE

Hier

Espanyol - Gérone 0-1

ITALIE - 16E JOURNÉE

Hier

Lazio Rome - Torino 1-3

ANGLETERRE - 17E JOURNÉE

Aujourd'hui

19h45 Burnley - Stoke
20h Crystal Palace - Watford
Huddersfield - Chelsea

Demain

19h45 Newcastle - Everton
Southampton - Leicester
Swansea - Manchester City
20h Liverpool - West Brom
Manchester Utd - Bournemouth
Tottenham - Brighton
West Ham - Arsenal

ALLEMAGNE - 16E JOURNÉE

Aujourd'hui

17h30 Wolfsburg - RB Leipzig
19h30 Freiburg - Monchengladbach
Hamburger SV - Frankfurt
Mayence - Dortmund

Demain

17h30 Hoffenheim - Stuttgart
19h30 Bayern - FC Cologne
Hertha - Hanovre
Leverkusen - Brême
Schalke 04 - Augsburg

FRANCE - COUPE DE LA LIGUE

Aujourd'hui

17h45 Toulouse - Bordeaux
20h05 Angers - Metz
Monaco - Caen

Demain

17h45 Rennes - Marseille
20h05 Amiens - Tours
Lille - Nice
Montpellier - Lyon
Strasbourg - PSG

PRIX BBC DU FOOTBALLEUR AFRICAIN DE L'ANNÉE

Salah devance Mané

Candidat sérieux au titre, Sadio Mané a vu le Prix Bbc du footballeur africain de l'année revenir à son coéquipier en club, l'Égyptien Mohamed Salah.



— ADAMA COLY

Sadio Mané devra encore attendre pour le titre de Footballeur africain Bbc de l'année. Nominé pour la deuxième année consécutive, l'attaquant sénégalais voit encore le prix lui échapper. C'est son coéquipier à Liverpool, Mohamed Salah, qui a été élu pour 2017. Le résultat a été dévoilé par la Bbc, ce lundi, après "un nombre record de votes".

"Je suis très heureux de gagner ce prix, a déclaré l'attaquant international égyptien à la Bbc. C'est toujours un sentiment spécial quand on gagne quelque chose. On sent qu'on a eu une bonne année. Alors, je suis très heureux. Je voudrais aussi gagner l'an prochain !".

Le joueur de 25 ans succède, au palmarès, à l'Algérien Riyad Mahrez et il est devenu le troisième Égyptien à remporter le prix, après les sacres

de Mohamed Barakat (2005) et de Mohamed Aboutrika (2008). "Je veux être le meilleur Égyptien de tous les temps, donc je travaille dur", a-t-il ajouté.

Klopp : "C'est bien mérité"

Salah devance Sadio Mané ainsi que le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang (Dortmund), le Nigérian Victor Moses (Chelsea) et le Guinéen Naby Keïta (Rb Leipzig). "C'est bien mérité", a reconnu l'entraîneur de Liverpool, Jurgen Klopp, qui a remis le trophée au joueur de l'académie d'entraînement Melwood du club. "Je voudrais remercier mes coéquipiers (Liverpool) et j'ai aussi fait une bonne saison avec Roma. Je dois donc remercier mes coéquipiers et mes coéquipiers dans l'équipe nationale", a déclaré Salah.

Le Pharaon a été récompensé pour sa très belle année. Avant de signer à Liverpool durant le mer-

cato estival dernier pour 42 M€, il fait ses preuves en Serie A (Italie) en étant très impliqué dans la conquête de la deuxième place par l'As Roma. Il avait marqué 15 buts. Cette saison, l'ancien joueur du Fc Bâle (Suisse) est déjà à 13 réalisations en 16 matches de championnat de Premier League. "Depuis que je suis ici, je voulais travailler dur et montrer à tout le monde mon football. Je voulais revenir en Premier League depuis que je suis parti. Donc je suis très content", a faire savoir l'ancien sociétaire de Chelsea entre 2014 et 2015.

Salah est dans la course pour le titre du "Joueur africain de l'année" de la Confédération africaine de football (Caf), en compagnie de Sadio Mané et Aubameyang, entre autres. ■

Le palmarès

Vainqueurs du trophée du Footballeur africain Bbc de l'année :

2016 : Riyad Mahrez (Leicester City & Algérie)

2015 : Yaya Touré (Manchester City & Côte d'Ivoire)

2014 : Yacine Brahimi (Porto & Algérie)

2013 : Yaya Touré (Manchester City & Côte d'Ivoire)

2012 : Chris Katongo (Henan Construction & Zambie)

2011 : Andre Ayew (Marseille & Ghana)

2010 : Asamoah Gyan (Sunderland & Ghana)

2009 : Didier Drogba (Chelsea & Côte d'Ivoire)

2008 : Mohamed Aboutrika (Al Ahly & Egypte)

2007 : Emmanuel Adebayor (Arsenal & Togo)

2006 : Michael Essien (Chelsea & Ghana)

2005 : Mohamed Barakat (Al Ahly & Egypte)

2004 : Jay-Jay Okocha (Bolton & Nigeria)

2003 : Jay-Jay Okocha (Bolton & Nigeria)

2002 : El Hadji Diouf (Liverpool & Sénégal)

2001 : Sammy Kuffour (Bayern Munich & Ghana)

2000 : Patrick Mboma (Parma & Cameroun)

Les critères de choix

Les cinq candidats ont été désignés par les principaux experts du football en Afrique et au-delà. Il a été demandé à un expert de chaque pays de nommer cinq prétendants de son choix et de les classer en leur donnant une note de 1 à 5 (5 en haut de l'échelle). On leur a demandé de choisir leurs candidatures en fonction des critères suivants :

- **Excellence sportive** : compétences individuelles, capacités techniques, travail d'équipe, impact sur les résultats, trophées, fair-play, cohérence tout au long de 2017, niveaux de performance améliorés
- Impact régional : contribution du joueur au football et au sport dans sa région sur et hors du terrain
- **Importance mondiale** : importance pour le jeu global et son développement
- Ils ont également été invités à prendre en considération l'année civile : du 1er janvier 2017 jusqu'aujourd'hui. ■

FOOT - DIDIER DROGBA (ANCIEN CAPITAINE DE LA CÔTE D'IVOIRE)

"C'est logique de voir les Lions à la Coupe du monde 2018"

La qualification du Sénégal à la Coupe du monde 2018 paraît logique aux yeux de l'ancien capitaine des Eléphants de Côte d'Ivoire, Didier Drogba, qui évoque une forme de continuité au vu du travail effectué à la base par les centres de formation depuis plus de 10 ans. "Quand vous voyez cette équipe jouer, c'est une forme de continuité quand on se rappelle tout le travail effectué dans les centres de formation sénégalais depuis plus d'une dizaine d'années", a dit Drogba dans un entretien accordé samedi à des journalistes sénégalais à Nouakchott (Mauritanie). C'était en marge de la 4e édition des Awards de la FFRIM (Fédération mauritanienne de football), une cérémonie récompensant les meilleurs footballeurs mauritaniens de l'année dont l'un des invités phares. "Les dirigeants sénégalais ont fait un travail à la base sur une dizaine d'années avec Diambars et d'autres centres de formation, une vision à long terme", a insisté l'ancien attaquant de Chelsea. "J'étais allé saluer certains de ces jeunes lors d'une visite à Diambars et actuellement on en voit certains évoluer en sélection", a-t-il évoqué, se réjouissant de cette patience dans le travail. "Et en lieu et place de la vision à long terme au Sénégal, en Côte d'Ivoire, nous avons cessé de travailler pour s'installer dans une vision à court terme", a ajouté Drogba qui a pris part à trois phases finales de Coupe du monde (2006, 2010, 2014).

Les Eléphants, après trois phases de Coupe du monde consécutives, ont été éliminés de l'édition prochaine par les Lions de l'Atlas du Maroc. ■

(APS)

LIGUE 1 - REPÈRES 3^e JOURNÉE

Mbour, chaud devant

Les équipes mbouroises, Stade de Mbour et Mbour Petite Côte, ont créé la sensation, lors de la 3e journée de Ligue 1 jouée ce week-end, qui a enregistré 18 réalisations.

— LOUIS GEORGES DIATTA

La 3e journée de Ligue 1 a battu le record des buts, depuis le début du championnat. A l'issue des 7 matches au programme, 18 réalisations ont été enregistrées. Le plus grand nombre de buts est à mettre au compte des équipes mbouroises. Au total, 8 buts sont marqués, quatre pour chacune d'entre elles. Le Stade de Mbour (6e, 4 pts) s'est imposé (4-1) à Caroline Faye, ce dimanche, contre Teungueth Fc, alors que Mbour Petite Côte (7e, 4 pts), en déplacement à Amadou Barry, a défait (2-4) Guédiawaye Fc (14e, 0 pt). D'ailleurs, grâce à ce large score, Mbour Pc (Mpc) domine le classement des meilleures attaques. Les Pélicans comptent 7 buts, soit 2,3 par rencontre. Ils devancent de deux longueurs le leader, Génération Foot

(7 pts), qui compte 5 réalisations, à égalité avec Jaraaf (3e, 6 pts) et Sonacos (5e, 5 pts).

Mais, sur le plan défensif, le coach de Mpc, Badara Sarr, a du pain sur la planche. En trois sorties, les Mbourois ont concédé 6 buts, soit 2 par match. C'est la pire défense de Ligue 1, avec la lanterne rouge Guédiawaye Fc. La Linguère de Saint-Louis (2e, 7 pts) a la meilleure défense. Les Saint-Louisiens ont gardé leurs cages inviolées depuis l'entame du championnat.

Pape Ibnou Ba ouvre son compteur

Individuellement, les Mbourois se sont également illustrés ce week-end. Benoît Toupane a rejoint Serigne Mamour Niang de la Sonacos, au classement des buteurs. Chacun d'eux compte trois réalisations. Le joueur de Mbour Petite Côte



Stade de Mbour (en rouge et blanc) face à Mbour Petite Côte (Archives)

a réalisé un doublé, dimanche, lors de la victoire de son équipe (2-4) contre Gfc. Il faut également noter le réveil de l'ancien meilleur buteur de Ligue 1, Pape Ibnou Ba (17 buts en 2016). L'ex-attaquant de la Linguère a ouvert son compteur en claquant un doublé lors de la victoire (4-1) du Stade de Mbour face à Teungueth Fc. Son coéquipier Thierno Thioub a aussi fait pareil.

Diambars dans le dur

Après trois tours de championnat, certaines équipes, et non des moindres, peinent à entrer dans la compétition. C'est le cas de Diambars qui occupe l'avant-dernière place du classement avec seulement un petit point. Le champion du Sénégal en 2013 a même perdu son identité de jeu qui consistait à conserver le ballon et faire le jeu. Sur ce registre, les Académiciens ont perdu le monopole.

Face à Niary Tally, avant-hier dimanche, les hommes du coach Boubacar Gadiaga ont eu du mal à construire un jeu cohérent. En outre, Ousseynou Ndiaye et ses camarades ont des difficultés à concrétiser les quelques occasions de but. Ce qui explique d'ailleurs leur faible rendement offensif. En trois journées de championnat, les attaquants de Diambars n'ont trouvé qu'une seule fois le chemin des filets. C'est l'œuvre d'Ousseynou Niang lors de la défaite (3-1, 1re journée) contre le Jaraaf de Dakar.

Guédiawaye Fc est également dans le dur. Le vice-champion de Ligue 1 a enregistré deux défaites d'affilée en autant de sorties. Mais les Crabes ont un match en moins, contre Teungueth Fc (11e, 3 pts), comptant pour la première journée.

Une première pour Ngb

Toutefois, les choses semblent aller mieux pour le club de Niary Tally - Grand Dakar - Biscuiterie (Ngb). Après deux sorties décevantes (3-0 contre Génération Foot et 1-0 face à Linguère), les Galactiques ont obtenu, dimanche, leur premier succès. Ils ont battu Diambars (1-0) au stade Léopold Sédar Senghor. Le but marqué par Libasse Diagne (18e) est aussi l'unique réalisation de Niary Tally en championnat. ■